Les âges du Fer
dans le Sud-Ouest de la France

Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France

XXVIII[e] colloque de l'AFEAF
Toulouse, 20-23 mai 2004

sous la direction de
Michel Vaginay et Lionel Izac-Imbert

Aquitania
Supplément 14/1
– Bordeaux –

Sommaire

Auteurs 7

Préface

Alain Daubigney 9

Introduction

Michel Vaginay 11

B. Béhague,

Le premier âge du Fer dans la moyenne et basse vallée de la Garonne (800-400 a.C.).
État de la documentation 15

Chr. Sireix, Fr. Prodéo, F. Convertini,

Le mobilier céramique du site de Combe Fages II (Loupiac, Lot), 500-370 a.C. 37

B. Gellibert, J.-Cl. Merlet,

Présentation préliminaire de la nécropole du premier âge du Fer de Mouliot (Laglorieuse, Landes) 75

J.-M. Escudé-Quillet,

Pour une chronologie de l'âge du Fer de l'Aquitaine méridionale (VI^e - IV^e s. a.C.) :
étude chronotopographique du tumulus A.64.1 (Ibos, Hautes-Pyrénées) 93

J.-M. Beausoleil, L. Gros, avec la participation de Th. Pélissié,

La nécropole protohistorique (VI^e - V^e s. a.C.) du Camp de l'Église nord (Flaujac-Poujols, Lot).
Approche préliminaire et premiers résultats 125

Ph. Gruat, B. Francqueville, L. Izac-Imbert, G. Marchand, G. Marty,

Les remparts à poutrage interne du premier et du début du second âge du Fer du Puech de Mus
(Sainte-Eulalie-de-Cernon) et du Mont Seigne (Saint-Laurent-du-Lévézou), (Aveyron) 153

Ph. Gardes, F. Colléoni, en collab. avec R. Charlas-Tranier, A. Costes, Fr. Didierjean,
L. Koupaliantz, C. Petit-Aupert, É. Tranier,

Le second âge du Fer en Aquitaine orientale.
Apport des recherches réalisées récemment dans le Gers et ses marges 183

L. Callegarin, avec la collab. de M.-F. Guimon, A. Castetbon, J. Girard,

L'ensemble monétaire "aquitain sud-occidental" au second âge du Fer 209

A. Colin,

État des recherches récentes sur l'*oppidum* du camp de César (ou de la Curade), (Coulounieix-Chamiers, Dordogne)..... 227

Fl. Verdin, X. Bardot,

Les puits de l'*oppidum* de l'Ermitage (Agen, Lot-et-Garonne) 237

J.-P. Girault,

Recherches à la Fontaine de Loulié (Saint-Denis-les-Martel, Lot).
Nouveaux éléments sur la bataille d'*Uxellodunum* 259

L. Izac-Imbert, Chr. Sireix,

Les sites à enclos fossoyés de la fin de l'âge du Fer dans le Sud-Ouest de la France : un premier bilan 285

Chr. Sireix, L. Benquet, A.-L. Berthet, F. Convertini, Th. Gé, H. Martin,
Ph. Poirier, B. Pradat, C. Tixier,

Raspide 1 (Blagnac, Haute-Garonne) et Les Vergnasses (Gours, Gironde) :
deux exemples de fermes gauloises dans le Sud-Ouest de la France 293

N. Gangloff, L. Izac-Imbert, D. Rigal,

Trois sites à enclos fossoyés de la fin de l'âge du Fer : le Bois de Dourre (Montalzat), Larsou (Réalville)
et Al Claus (Varen), (Tarn-et-Garonne). Première étude comparative dans leur contexte régional..... 345

J.-Ch. Arramond, Chr. Requi, M. Vidal,

Les recherches anciennes et les fouilles en cours sur les sites de Vieille-Toulouse,
Toulouse-Estarac et Toulouse-Saint-Roch (Haute-Garonne), aux IIe et Ier s. a.C..... 385

A. Gorgues,

Les pratiques culinaires à Vieille-Toulouse (Haute-Garonne) au Ier s. a.C.
dans leur contexte régional..... 411

L. Benquet,

Les importations de vin italique dans le Toulousain au cours du IIe s. a.C..... 435

Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France, p. 183-207

Le second âge du Fer en Aquitaine orientale. Apport des recherches réalisées récemment dans le Gers et ses marges

Philippe Gardes, Fabien Colléoni,
en collaboration avec Rolande Charlas-Tranier, Alain Costes,
François Didierjean, Laure Koupaliantz, Catherine Petit-Aupert, Éric Tranier[1]

Résumé

Les recherches menées ces dix dernières années dans le Gers et ses marges ont clairement mis en évidence l'importance de l'occupation de la fin de l'âge du Fer (IIe-Ier a.C.), dans une zone jusqu'alors peu étudiée. Ainsi, de nombreux sites sont venus compléter les inventaires disponibles. De même, des progrès significatifs ont été enregistrés dans la caractérisation des gisements. Enfin, la prospection systématique a révélé une importante densité d'occupation, évoquant un espace rural déjà très largement mis en valeur.

Mots-clés
second âge du Fer, Gers, *oppida*

Abstract

During the last ten years, the archaeological investigations have revealed an important occupation at the end of the Iron Age in the Gers and its borders. So, numerous sites were discovered and controlled. It is to be noted that significant advances were recorded in the caracterization of sites. Finally, the archaeological survey of landscape indicates of a very important density of occupation and a large farming growth.

Keywords
Late Iron Age, Gers, *oppida*

1- Avec la participation de Sylvie Bach, Christophe Baysse, Laurent Cordier, Guy Duclos, David Duda, Daniel Ferry et Lionel Izac-Imbert.

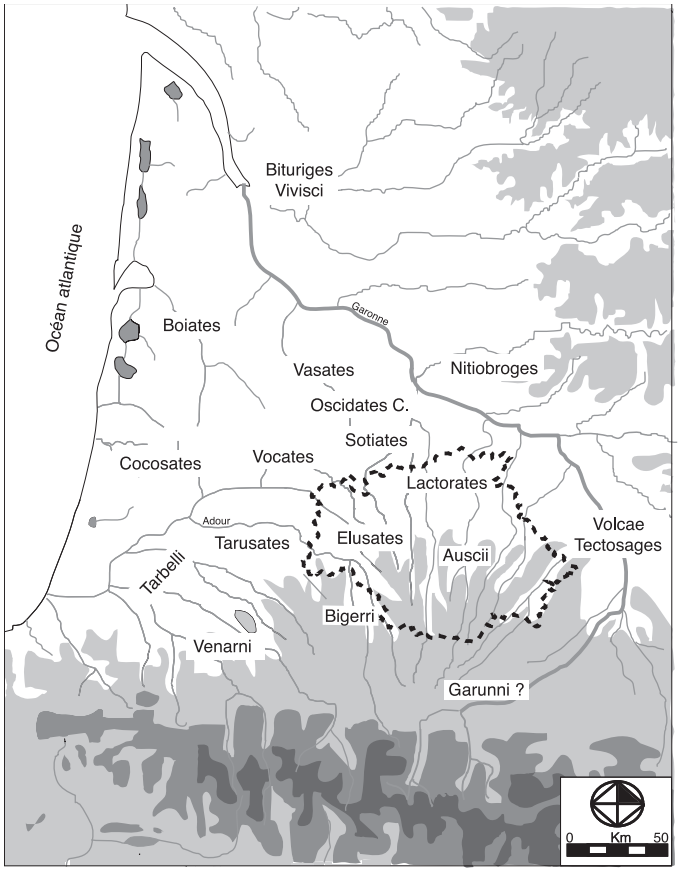

Fig. 1. La zone d'étude.

L'habitat du second âge du Fer en Aquitaine subgaronnique souffre d'un grave déficit de recherches. Cette situation s'explique principalement par le faible développement des fouilles préventives et le manque de chercheurs institutionnels. La prospection thématique intitulée : "*Oppida, formes de l'habitat et culture matérielle du second âge du Fer dans le Gers et ses marges*", lancée en 2002, s'offre comme un des moyens de faire évoluer la situation par une action collective menée à l'échelle d'un département (fig. 1). Elle constitue le prolongement de travaux universitaires et d'enquêtes de terrain menés ces dernières années.

Ainsi, l'*oppidum* d'Esbérous à Éauze et l'agglomération de plaine d'Auch ont fait l'objet de recherches approfondies entre 1996 et 1998. À Éauze, plusieurs sondages et une fouille ont permis de mieux appréhender le système défensif et d'identifier des vestiges d'occupation datables des deux derniers siècles avant notre ère[1]. La connaissance de l'agglomération pré-augustéenne d'Auch a également progressé grâce aux nombreuses observations de Daniel Ferry[2] et Daniel Schaad[3] mais, aussi et surtout, grâce à une fouille de sauvetage réalisée en 1998, au chemin de Cougeron[4].

Des résultats significatifs ont également été enregistrés dans le domaine de l'occupation du sol grâce à des opérations de prospections systématiques, entreprises dans le cadre de mémoires universitaires. Ces études ont révélé de nombreux sites ruraux, jusque-là méconnus, dans les régions de Lectoure[5], de Vic-Fezensac[6] et de Fleurance[7]. La thèse de Catherine Petit-Aupert sur la cité de Lectoure a permis, en particulier, de mesurer l'importante densité du peuplement à la fin de l'âge du Fer.

Cette problématique de recherche est donc aujourd'hui en plein renouveau et c'est pour accompagner ce mouvement qu'a été mis sur pied ce programme collectif. Celui-ci s'articule autour de deux objectifs principaux :

— réviser le corpus des sites connus et des indices de sites et engager une étude topographique et archéologique des fortifications protohistoriques,

— mener une recherche en profondeur sur les *oppida* et leur territoire, en privilégiant trois niveaux de lecture : le site, la micro-région (ou finage) et le territoire politique des différents peuples attestés dans la zone.

Le contrôle systématique des sites et des indices de sites recensés, au terme du dépouillement bibliographique, a été mené à bien par le biais de prospections ponctuelles, de missions de reconnaissance aérienne et, dans certains cas, de l'examen de collections de mobilier déjà constituées. Ce travail préliminaire a permis d'enrichir considérablement le corpus. Ce sont en particulier les vérifications au sol de sites simplement

1- Gardes 1999 ; 2000.
2- Ferry 1996.
3- Schaad & Vidal 1992.
4- Bach & Gardes 1999 ; 2002.
5- Petit 1997 ; 1998.
6- Colléoni 1999.
7- Camps 2001.

mentionnés comme *villae* qui ont révélé des témoins d'occupation de la fin de l'âge du Fer.

Parallèlement, les membres du projet ont dressé un bilan des données par micro-région (Lectourois, Eauzan, Pays d'Auch, Savès et Gascogne toulousaine). Ce travail, long et fastidieux, a été couplé à une étude systématique de sites et de secteurs bien délimités. Ainsi les *oppida* d'Esbérous à Éauze et de La Sioutat à Roquelaure ont fait l'objet d'un levé topographique et d'une prospection fine avec pointage des concentrations. Ce travail a été complété par l'étude des terroirs environnants à travers des prospections systématiques, qui ont révélé de nombreux sites inédits. Enfin, un programme de prospections systématiques, lancé dans le cadre d'une thèse, a concerné plusieurs zones du territoire de la cité d'Auch[8]. Il sera ici question des résultats obtenus aux confins méridionaux de la cité.

La mise en commun des données et l'importante collecte d'informations réalisée à l'issue des deux premières années d'activité du projet permettent de dresser un premier bilan concernant les trois thèmes retenus dans le cadre du projet : caractérisation des sites, occupation du sol et culture matérielle[9]. Mais auparavant il nous paraît important de revenir sur le premier âge du Fer et la transition avec le second. Si cette période n'est pas au coeur de nos préoccupations, elle a tout de même été retenue en raison de son importance pour la compréhension de phénomènes de longue durée comme la mise en place des terroirs et la formation des peuples indigènes.

1. Préambule
Le premier âge du Fer et la transition avec le second âge du Fer

La documentation sur le premier âge du Fer dans le Gers apparaît singulièrement indigente. Seuls une vingtaine de sites ont été répertoriés, ce qui contraste nettement avec la situation observée dans tous les départements limitrophes[10]. Cette carence est à mettre sur le compte du désintérêt des chercheurs pour la période. Ce phénomène est clairement illustré par le fait que la moitié des sites connus se trouve dans la seule zone régulièrement prospectée depuis une quinzaine d'années, à savoir la moyenne vallée de la Save[11]. Le potentiel existe donc et nul n'est besoin de faire appel à des explications simplistes, du type hiatus historique ou crise démographique, pour expliquer la pauvreté des données (fig. 2).

La plupart des gisements connus correspondent à des tombes, dont aucune n'a bénéficié de fouilles scientifiques. Elles ont toutes été découvertes à la suite de travaux agricoles et sont rarement décrites. Seuls des éléments mobiliers ont fait l'objet de mentions ou d'une description succincte, plus rarement d'une étude détaillée comme les pièces métalliques des sépultures de Drouilhet, à Montréal-du-Gers, et de Carbon, à Larresingle[12]. Parmi les sites repérés superficiellement en Savès, certains peuvent correspondre à des nécropoles[13]. C'est le cas du gisement de Goutte, à Seysses-Savès, qui a livré deux bracelets et un pendant d'oreille en bronze[14].

Les données sur l'habitat sont encore plus lacunaires. Les indices d'occupation concernent presque exclusivement des sites de hauteur : Esbérous à Éauze, La Sioutat à Roquelaure, La Pouche II à Duran et peut-être Lectoure. Plus grave encore, une seule série céramique présente un intérêt typo-chronologique : il s'agit d'un lot de tessons trouvés hors-contexte dans des niveaux gallo-romains du site de La Sioutat à Roquelaure (VII^{e}-VI^{e} s.)[15].

L'objectif pour les années à venir est de porter une attention particulière à la période, lors des prospections, mais aussi de reprendre l'étude d'un des sites les plus intéressants, celui de La Sioutat à Roquelaure.

8- Travail en cours de F. Colléoni.
9- Gardes *et al.* 2002 ; 2003.
10- Mohen 1980 ; Roux 1990 ; Cantet 1991.
11- Charlas-Tranier 2001.
12- Geay & Cantet 1977.
13- Charlas-Tranier 2001, 196-201.
14- Charlas-Tranier 2001, 128-132.
15- Cantet 1988.

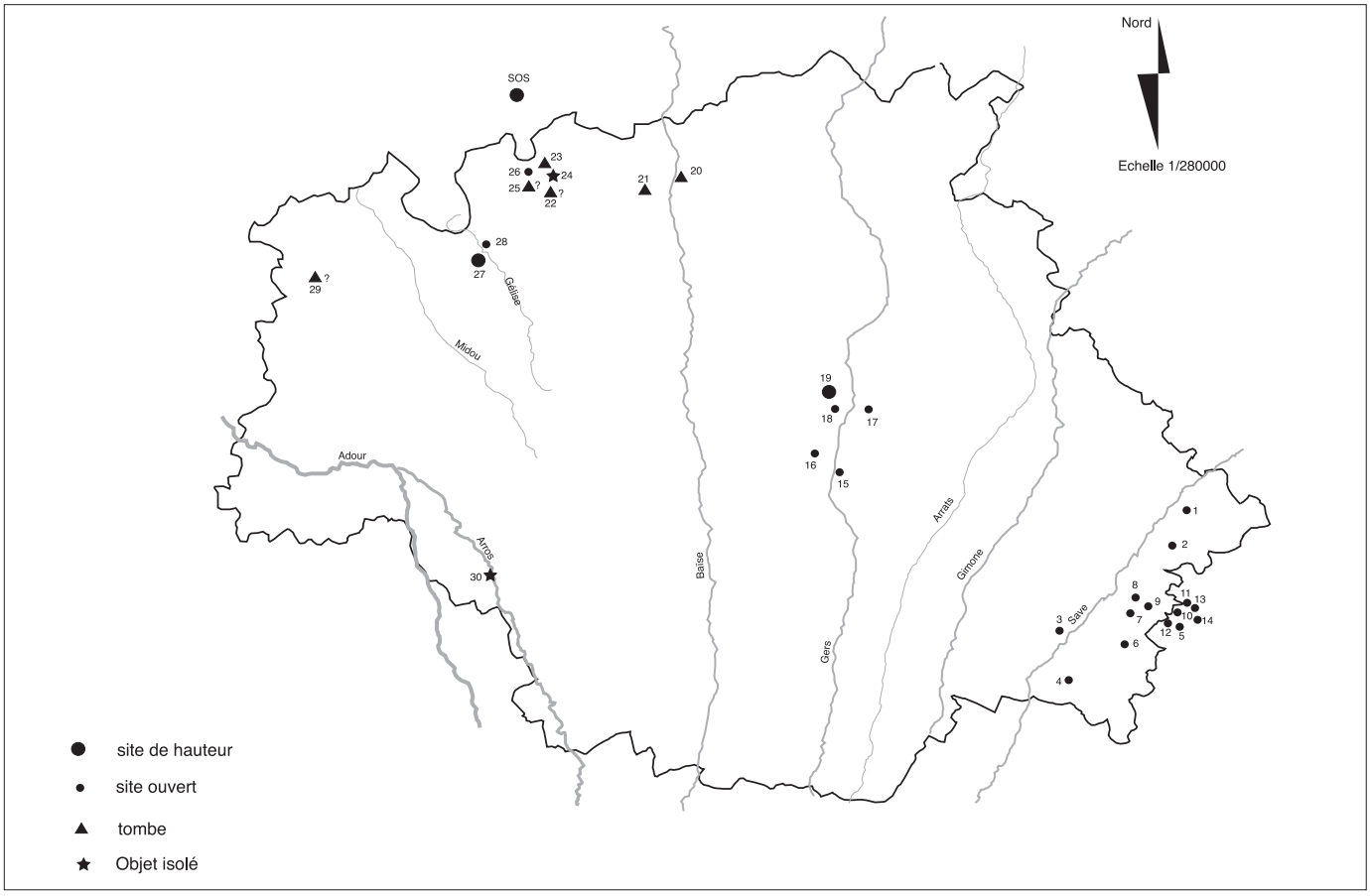

Fig. 2. Sites du premier âge du Fer et de la transition premier-second âge du Fer dans le Gers et ses marges :
1. L'Isle-Jourdain, Bisous, **2**. Auradé, Azimont, **3**. Lombez, Galane, **4**. Montadet, Le Tupé, **5**. Bragayrac, Les Portes, **6**. Monblanc, Le Plan, **7**. Nizas, Carbou, **8**. Pompiac, Tachoires, **9**. Pompiac, La Pujolle, **10**. Seysses-Savès, Goutte, **11**. Seysses-Savès, Le Ticoulet, **12**. Seysses-Savès, Au Castaing, **13**. Seysses-Savès, Castetvieilh, **14**. Seysses-Savès, Peyrigué, **15**. Auch, ville Basse, **16**. Duran, La Pouche, **17**. Preignan, Le Pastissé, **18**. Roquelaure, Entéoulère, **19**. Roquelaure, La Sioutat, **20**. Condom, rue Buzon, **21**. Larresingle, Carbon, **22**. Montréal-du-Gers, Lamothe, **23**. Montréal-du-Gers, Drouillet, **24**. Montréal-du-Gers, Séviac, **25**. Montréal-du-Gers, Plappé, **26**. Montréal-du-Gers, Gatarré, **27**. Éauze, Esbérous, **28**. Éauze, Castagnon, **29**. Maupas, Lassale, **30**. Ladevèze-Rivière, Pont d'Espalanque.

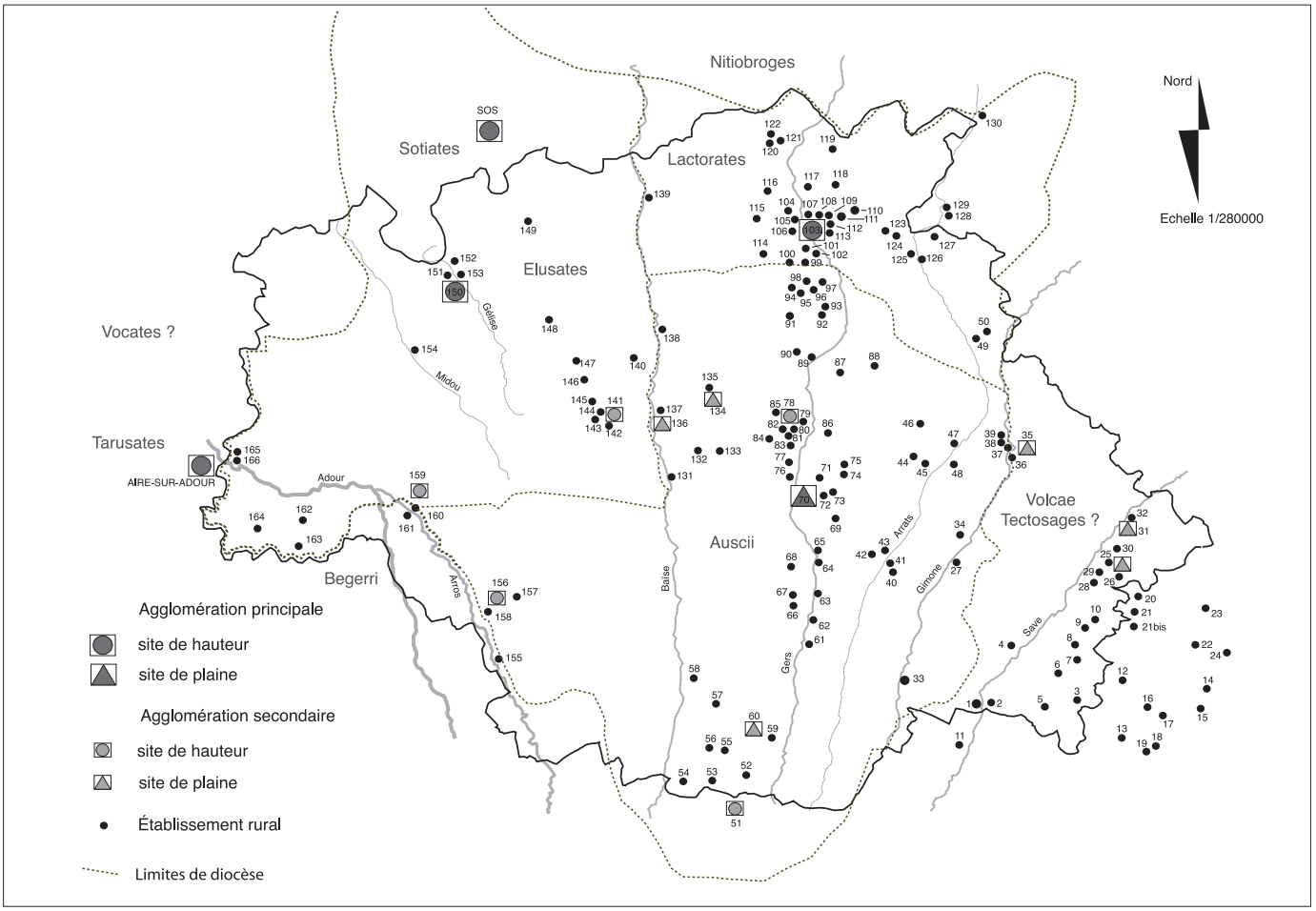

Fig. 3. Sites de la fin de l'âge du Fer dans le Gers et ses marges :
1. Cadeillan, Église, **2**. Espaon, Villeneuve, **3**. Laymont, Haillens, **4**. Lombez, Galane, **5**. St-Lizier du Planté, Callaou, **6**. Sauvimont, Barré, **7**. Monblanc, En Ponson, **8**. Monblanc, Ambreuil, **9**. Nizas, Tizac, **10**. Pompiac, chemin de Seysses, **11**. L'Isle-en-Dodon, St-Roch, **12**. Lahage, Garreau, **13**. Lautignac, Labourdette, **14**. Poucharramet, Gilet, **15**. Poucharramet, Broucassa, **16**. Rieumes, Beaupuy, **17**. Rieumes, Labourdette-Entole, **18**. Savères, Bois de Noé, **19**. Savères, vallée du Touch, **20**. Empeaux, village, **21**. Saint-Thomas, En Palas, **21bis**. Seysses-Savès, Caubet, **22**. Camberbard, Escourès, **23**. Saint-Lys, Auphile, **24**. St-Clar, Castéras, **25**. Auradé, Motte de l'église, **26**. Auradé, Moulin, **27**. Aurimont, Préchac, **28**. Endoufielle, Campbiel, **29**. Endoufielle, St-Cricq, **30**. L'Isle-Jourdain, Lamothe, **31**. L'Isle-Jourdain, La Gravette, **32**. L'Isle-Jourdain, Bourg, **33**. Simorre, Bourg, **34**. Juilles, Le Morrox, **35**. Touget, Le Clos, **36**. Touget, Peyrelongue, **37**. Touget, Lapalue, **38**. Touget, Lafite, **39**. Touget, L'Arnautoue, **40**. Castelnau-B., Monjoly, **41**. Castelnau-B., Marsan, **42**. Castelnau-B., La Cordonne, **43**. Castelnau-B., Le Taros, **44**. Ansan, Notaire, **45**. Ansan, En Merle, **46**. Augnax, La Garenne, **47**. St-Sauvy, Le Touron, **48**. Blanquefort, Larriou, **49**. Homps, A Puissentut, **50**. Homps, A La Rivière, **51**. Larroque, Castet-Sarrasi, **52**. Monlaur-Bernet, Au Chandra, **53**. Ponsan-Soubiran, Les Perches, **54**. Duffort, La Gleyzasse, **55**. St-Ost, Bajon, **56**. St-Ost, Campardon, **57**. St-Élix-Theux, La Grange, **58**. Belloc-St-Clamens, Le Barré, **59**. Panassac, Pouraillès, **60**. Samaran, Les Tuileries, **61**. Seissan, Le Gleysia, **62**. Ornézan, Saint-Pé, **63**. Orbessan, Plan de la Roujo, **64**. Auterive, Castex, **65**. Auterive, La Bourdette, **66**. Durban, **67**, Durban, Les Gleyzasses, **68**. Lasseube-Propre, Cabaran, **69**. Pessan, En Lubis, **70**. Auch, ville basse, **71**. Auch, Rétourie, **72**. Montégut, Coulomé, **73**. Montégut, Roquetailade, **74**. Leboulin, **75**. Leboulin, Sicard, **76**. Auch, Larrajadé, **77**. Auch, Roubin, **78**. Roquelaure, La Sioutat, **79**. Roquelaure, En Lannes, **80**. Roquelaure, En Lannes, **81**. Roquelaure, En Lannes, **82**. Roquelaure, En Lannes, **83**. Roquelaure, Le Marçon, **84**. Roquelaure, Las Hailles, **85**. Roquelaure, La Hount du Haure, **86**. Preignan, Le Pastissé, **87**. Gavarret-sur-Aulouste, En Colomes, **88**. Pis, La Bartasse, **89**. Montestruc-sur-Gers, Baleyron, **90**. Montestruc-sur-Gers, Berdot, **91**. Ste-Radegonde, Hargue 2, **92**. Fleurance, Beausoleil, **93**. Fleurence, Gréchac, **94**. Pauilhac, Canezin 2, **95**. Pauilhac, Jean de Bouillas, **96**. Pauilhac, Monfaucon 2, **97**. Pauilhac, Petit Pin, **98**. Pauilhac, Tuco, **99**. Lectoure, Bourdettes 1, **100**. Lectoure, Coutas/Mounet 2, **101**. Lectoure, Thézaurère, **102**. Lectoure, Lesquillon, **103**. Lectoure, ville haute, **104**. Lectoure, Buhobent, **105**. Lectoure, Au Bustet, **106**. Lectoure, A Caillavet, **107**. Lectoure, Lacroux, **108**. Lectoure, Lavéran, **109**. Lectoure, Manirac, **110**. Lectoure, Au Moulin, **111**. Lectoure, Noulieu, **112**. Lectoure, Perbosc, **113**. Lectoure, Quagosseau1. Cadeillan, Église, **114**. Terraube, La Fontaine, **115**. Marsolan, A Coches, **116**. Lagarde, Escurain, **117**. Castéra-Lectourois, Esparbès, **118**. St-Avit, A Chapelanie, **119**. Sempesserre, Miradoux, **120**. St-Mézard, Beauregard, **121**. St-Mézard, Lourtigue, **122**. St-Mézard, La Moulie, **123**. L'Isle-Bouzon, A Corné, **124**. L'Isle-Bouzon, A la Merlade, **125**. St-Clar, Ayrem, **126**. St-Clar, Frans, **127**. St-Créac, Le Corneillon, **128**. Marsac, Corneillan 1, **129**. Marsac. Corneillan 2, **130**. Merles, Fauré, **131**. Le Brouilh Monbert, Monbert, **132**. Ordan-Larroque, Cassan, **133**. Ordan-Larroque, Pancaran/Las Turrettes, **134**. Jegun, St-Paul, **135**. Jegun, St-Lary, **136**. St-Jean-Poudge, Molère, **137**. St-Jean-Poudge, Bilan, **138**. Beaucaire-sur-Baïse, Gélotte, **139**. Condom, Guilhem Barrau, **140**. Vic-Fezensac, Lagarde, **141**. Vic-Fezensac, St-Jean-de-Castex, **142**. Vic-Fezensac, Grassio, **143**. Vic-Fezensac, Mestaugé, **144**. Vic-Fezensac, Plaine, **145**. Vic-Fezensac, Carboire 1, **146**. Vic-Fezensac, Manotte, **147**. Vic-Fezensac, Jouéou, **148**. Courrensan, Le Haout, **149**. Montréal-du-Gers, St-Pierre-de-Génens, **150**. Éauze, Esbérous, **151**. Éauze, Millet, **152**. Éauze, Pouygaté, **153**. Éauze, Castagnon, **154**. Manciet, Perramont, **155**. St-Justin, Guiraute, **156**. Tourdun, Les Trois Morpions, **157**. Tourdun, Muraillé est, **158**. Tourdun, Le Moulin, **159**. Pouydraguin, Latran/Verdun, **160**. Tasque, Saramia, **161**. Tasque, Peyrens, **162**. St-Mont, La Baumie, **163**. Viella, Berthomieu, **164**. Aurensan, Château, **165**. Barcelonne-du-Gers, Les Pountêtes 1, **166**. Barcelonne-du-Gers Les Pountêtes 2.

2. Vers une typologie de l'habitat de la fin de l'âge du Fer

Les différentes opérations de recherches menées depuis la fin des années 1990 ont permis d'engranger une importante moisson d'informations sur l'habitat de la fin de l'âge du Fer. Ainsi, le nombre de sites recensés est passé d'une quarantaine dans la *Carte Archéologique*[16] à plus de 160 en 2003 (fig. 3).

La cohérence des données obtenues permet d'établir une première classification des sites de la fin de l'âge du Fer[17]. Celle-ci repose sur une série de critères jugés pertinents : situation topographique, emprise au sol des vestiges, nature et densité du mobilier récolté. Le croisement des informations permet de distinguer trois grandes catégories de gisements, pour lesquels nous avons retenu les dénominations suivantes : agglomérations principales, agglomérations secondaires et établissements ruraux[18].

Agglomérations principales

La première catégorie comprend les trois *oppida* et agglomérations de rang supérieur identifiés grâce aux sources gréco-latines et/ou à la documentation archéologique (Esbérous à Éauze[19], Auch[20] et Lectoure[21]) (fig. 4). Plusieurs critères distinctifs permettent de les isoler clairement des autres types de gisements.

Tout d'abord, ils occupent des positions privilégiées, à savoir un secteur de moyenne vallée (Gélise à Éauze et Gers à Auch et Lectoure) et se détachent par une situation très dominante dans le cas d'Éauze et Lectoure. La topographie de la ville basse d'Auch semble contredire ce constat. Toutefois, on doit noter que le site se développe au croisement de deux importants axes de circulation, certainement déjà en activité à la fin de l'âge du Fer, à savoir la Peyrigne et la liaison intérieure Bordeaux-Toulouse.

En second lieu, ces établissements couvrent des surfaces importantes avec une emprise de 20 à 25 ha minimum pour Auch et de 30 à Éauze-Esbérous, voire près de 40 si l'on tient compte des traces d'occupation repérées au pied de l'*oppidum*. Une incertitude persiste sur l'extension de Lectoure, à moins que l'existence d'un double fossé, au quartier de La Boire[22], soit avérée. Dans cette hypothèse, la superficie potentielle du site pourrait être estimée à 60 ha. Ces chiffres doivent toutefois être relativisés. En effet, à Éauze et Auch, la zone densément occupée ne dépasse pas 10 à 15 ha. Bien que la prudence soit de rigueur faute de fouilles extensives, il semble que ces sites soient organisés en "quartiers" ou en zones d'activités spécialisées, du moins si l'on se réfère à l'exemple d'Esbérous à Éauze. Autour des zones résidentielles situées au coeur des deux plateaux formant l'*oppidum* ont, en effet, été observés des secteurs à vocation artisanale, matérialisés par des déchets de production (scories de fer et de bronze, gouttes de verre). Plusieurs gros fragments de soles et des éléments de parois de four ont, en outre, été relevés au pied de l'*oppidum*, sur l'autre rive de la Gélise (lieu-dit Castagnon). À noter, en dernier lieu, que des fours de potiers ont également été identifiés en périphérie des sites d'Auch[23] et de Lectoure[24].

La stabilité de l'occupation dans le temps constitue un troisième élément distinctif. À Auch et Éauze, des vestiges du premier âge du Fer sont signalés, ainsi que quelques éléments pouvant témoigner d'une phase de transition avec les derniers temps du second âge du Fer. La question se pose différemment à Lectoure étant donné le faible développement des recherches dans le centre historique. Néanmoins, la céramique grossière et les tessons à décor de zigzags et de perforations, récoltés par E. Camoreyt[25], pourraient également se rapporter au premier âge du Fer. Mais le rôle central de ces agglomérations se déduit surtout de leur transformation en chefs-lieux de cités à l'époque romaine (Auch, Lectoure) ou de la création d'un chef-lieu dans leur environnement immédiat comme en témoigne Éauze.

D'autres caractéristiques peuvent compléter la définition des agglomérations principales comme la qualité et la diversité des éléments de culture

16- Lapart & Petit 1993.
17- Gardes 2001, 126-128 ; Gardes 2003, 54-57.
18- Le terme "agglomération" est ici entendu au sens d'habitat groupé, de "concentration d'habitations" (Petit Robert).
19- Gardes 1999.
20- Bach & Gardes 1999 ; 2002.
21- Larrieu-Düler 1973.
22- Camoreyt 1897, 20.
23- Péré & Cantet 1964, 155-157.
24- Larrieu-Düler 1973, 61-63.
25- Camoreyt 1897, 138 et 142.

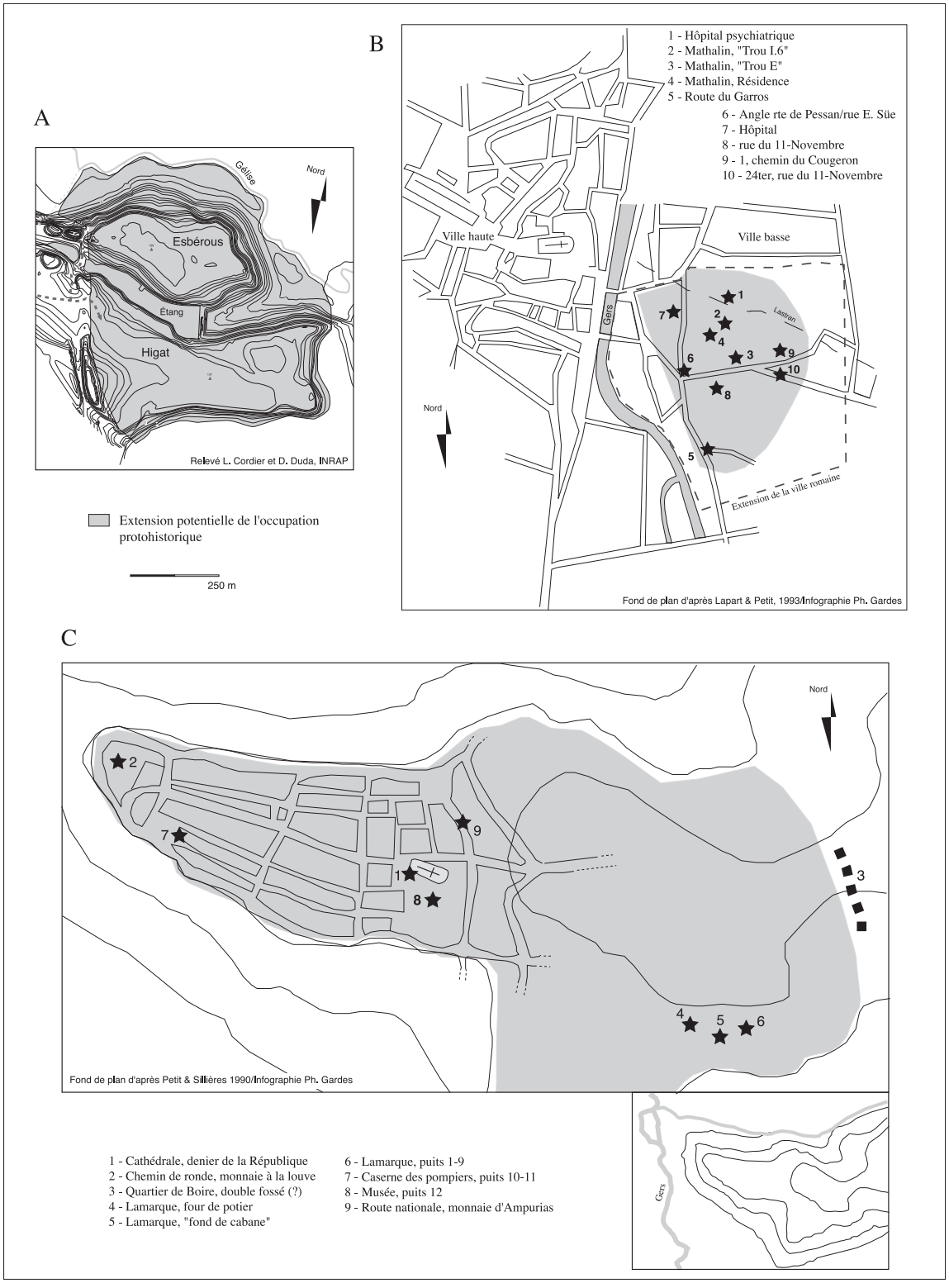

Fig. 4. Les agglomérations de rang supérieur : **A**. Esbérous à Éauze, **B**. Auch et **C**. Lectoure.

matérielle relevés sur ces sites. Ainsi, par exemple, ces établissements ont livré à eux seuls plus d'amphores italiques en nombre d'individus que tous les autres sites du département réunis[26]. Cette remarque s'applique également à la céramique à vernis noir et au numéraire hors trésors.

L'exégèse des sources anciennes permet de conforter les indices tirés de l'analyse archéologique. Ainsi, le premier nom connu d'Auch est *Eliberre*[27], terme apparenté à l'ibère *Iliberris* qui signifie littéralement ville neuve. En ce qui concerne Éauze et Lectoure, on doit noter que les ethnonymes *Elusates* et *Lactorates* des sources antiques sont formés sur les toponymes *Elusa* et *Lactora*, ce qui traduit l'importance politique et territoriale de ces agglomérations[28]. Ce schéma se retrouve assez largement de l'autre côté des Pyrénées où les populations indigènes sont désignées par référence à leur ville d'origine (Edetans, Lobetans, ...)[29]

Ces arguments attestent le rôle éminent de ces agglomérations dans l'organisation du territoire. Ce sont donc probablement déjà de véritables chefs-lieux où devaient se concentrer les pouvoirs administratif, économique, politique, mais aussi vraisemblablement religieux.

Agglomérations secondaires

À une échelle inférieure, on trouve des *oppida* et des agglomérations secondaires dont l'existence n'était que soupçonnée jusque-là (fig. 5). Une partie de ces sites demeuraient, en effet, mal interprétés ou sous-évalués (Touget, La Sioutat à Roquelaure, En Bidon à Auradé). D'autres établissements ne figuraient dans la *Carte archéologique* qu'au titre de site gallo-romain (Boussens/*Belsino* à Samaran ; Puntis/Saint-Paul à Jegun). Au terme des vérifications de surface, on peut aujourd'hui recenser dix établissements interprétés comme des agglomérations secondaires. La réévaluation typologique et quantitative de cette catégorie laisse présager l'existence d'autres sites de même nature.

Les recherches menées ces dernières années permettent de fixer l'essentiel des caractéristiques intrinsèques de ces habitats agglomérés. Ils présentent une emprise relativement importante pour la région, avec des surfaces estimées entre 2 et 10 hectares. Plusieurs correspondent à des sites de hauteur, le plus souvent fortifiés (Saint-Jean-de-Castex à Vic-Fezensac, La Sioutat à Roquelaure, Castet-Sarrasi à Larroque). Le doute est encore de mise pour le site de Latran à Pouydraguin, où un système de terrasses, encore visible au flanc ouest de la butte occupée par le site, pourrait remonter à la fin de l'âge du Fer. Il en va de même d'un fossé suivant le versant nord de l'éperon des Trois Morpions, à Tourdun, repéré à l'occasion d'une prospection aérienne.

Les sites présentent, en règle générale, des traces d'activités polyvalentes. L'agriculture semble jouer un rôle de premier plan si l'on se réfère à la fréquence des instruments de meunerie et à la présence de silos comme par exemple à Touget[30]. Le puits 1 de St-Jean-de-Castex a livré des outils à vocation agraire : une faucille et une houe en fer[31]. Au-delà de ces attributions agricoles, certains indices trahissent l'existence d'une économie plus diversifiée. Ainsi, une activité artisanale est attestée près du site de Latran à Pouydraguin (lieu-dit Hiladou) ou sur le plateau de La Galane, où le célèbre atelier de potiers gallo-romain succède probablement à une officine indigène (résidus de production). De même, l'abondance de scories et/ou d'éléments d'outillage métallique sur des sites comme La Sioutat à Roquelaure et Les Trois Morpions à Tourdun pourrait s'expliquer par l'existence d'ateliers de métallurgistes. Impliqués dans la production de biens de subsistance et de consommation courante, ces sites occupent aussi une place importante dans les échanges au niveau régional et local. Ceci se déduit, en particulier, de la fréquence des amphores italiques (plus d'une centaine d'individus sur les

26- 320 individus minimum à Lectoure, plus de 300 à Éauze et au moins 200 à Auch.
27- Pomponius Mela, *Chorographia*, Ed. L. Baudet, Paris, 1843 (=III, 2, 20).
28- Argumentaire développé dans Gardes, à paraître. D'autres exemples existent en Languedoc : *Tolosa/Tolosates*, *Beterrae/Beterratis* (d'après série monétaire), *Nemausus/Namasates* (d'après inscriptions gallo-grecques et série monétaire). De nombreux parallèles peuvent également être recherchés dans la Péninsule italienne.
29- Gardes 2001, 132 ; Gardes 2002, 62-63 ; Gardes, à paraître.
30- Ferry *et al.* 1990.
31- Cf. Cantet 1975.

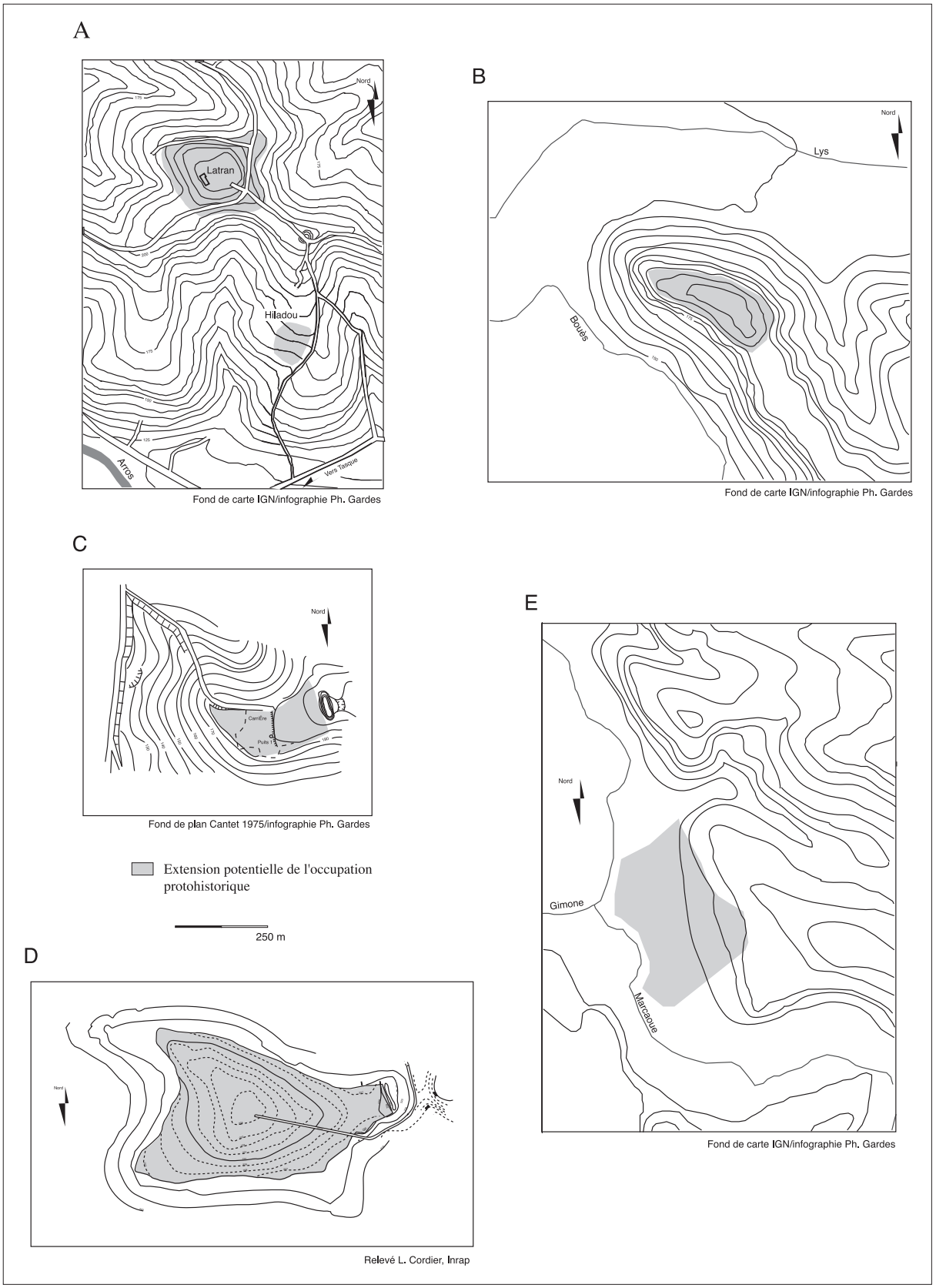

Fig. 5. *Oppida* et agglomérations secondaires : **A**. Latran à Pouydraguin, **B**. Trois Morpions à Tourdun, **C**. Saint-Jean-de-Castex à Vic-Fezensac (d'après M. Cantet), **D**. La Sioutat à Roquelaure, **E**. Touget.

sites de Latran à Pouydraguin, La Sioutat à Roquelaure et Touget) et, dans une moindre mesure, de la vaisselle importée, malgré l'absence de fouilles. Il s'agit donc vraisemblablement de foyers de consommation, mais aussi de centres de redistribution assumant probablement une partie des compétences de l'*oppidum* principal à l'échelle micro-régionale.

L'étude de répartition des agglomérations secondaires permet d'observer un certain nombre de constantes. La plupart des gisements sont implantés dans une des principales vallées gersoises, sur les terrasses inférieures ou les rebords de plateau. Les sites de Boussens/*Belsinum*[32] et de La Sioutat à Roquelaure, situés en retrait et à cheval sur deux vallées, illustrent clairement ce phénomène. Ce choix dénote l'importance accordée aux itinéraires nord-sud, matérialisés par les différentes rivières unissant la Garonne aux Pyrénées (Osse, Baïse, Gers, Arrats, Gimone, Save). Même constat pour les sites de Latran à Pouydraguin et des Trois Morpions à Tourdun implantés dans les portions gersoises des vallées de l'Adour et de l'Arros, formant de véritables traits d'union entre le piémont pyrénéen, les coteaux de Gascogne et la plaine landaise. Mais certaines de ces agglomérations devaient déjà jalonner des axes de communication transversaux comme le montre indirectement l'occupation précoce des relais routiers de La Molère/*Vanesia* à Saint-Jean-Poutge[33] et de La Gravette/*Bucconis* à L'Isle-Jourdain[34].

La position de ces établissements par rapport aux agglomérations principales mérite également une attention particulière. Dans la région d'Éauze, les deux agglomérations identifiées se situent à égale distance de l'*oppidum* central, l'une sur l'Osse vraisemblablement proche de la frontière avec les *Ausci* (Saint-Jean-de-Castex à Vic-Fezensac), l'autre dans la zone d'interfluve Adour-Arros à l'interface de deux autres peuples : les *Bigerri* et les *Ausci* (Latran à Pouydraguin). Le même phénomène s'observe chez les *Ausci* avec une plus grande acuité. En effet, les gisements de St-Jean-Poutge/*Vanesia*, Castet-Sarrasi à Larroque-Magnoac et Touget sont placés au contact respectivement des *Elusates*, des *Bigerri* et dans la zone limitrophe supposée avec les *Lactorates* et les Volques Tectosages. En revanche, les deux autres agglomérations dépendant des *Ausci*, La Sioutat à Roquelaure et Boussens/*Belsino* à Samaran, correspondent peut-être déjà à des relais routiers intermédiaires sur l'axe Agen-Saint-Bertrand-de-Comminges. Le rôle de ce type d'établissement comme étapes sur un axe routier et/ou comme postes avancés dans une zone frontière est paradoxalement confirmé par leur absence, semble-t-il, en territoire lactorate. Ceci s'explique probablement par l'exiguïté de cette cité, l'*oppidum* central étant dès lors parfaitement en mesure de contrôler sans intermédiaire l'ensemble du territoire.

Au-delà des caractères communs à ces sites, se profilent déjà des spécificités qui laissent entrevoir une classification interne à la catégorie. Mais ce niveau de lecture ne pourra être atteint qu'en approfondissant encore les recherches de terrain.

Établissements ruraux

La plupart des sites correspondent à des établissements ruraux. Leur identification a pendant longtemps été entravée par des problèmes de chronologie. Peu de sites recèlent des témoins d'occupation datables exclusivement des deux derniers siècles avant J.-C. Les autres livrent en surface de l'amphore italique mêlée à du mobilier gallo-romain qui appartient le plus souvent à des *villae* édifiées au I^er^ s. p.C. En matière de chronologie et de dynamique de peuplement, un des apports majeurs des travaux universitaires menés ces quinze dernières années est d'avoir mis en évidence la permanence d'occupation d'un grand nombre de sites de la fin de l'âge du Fer à l'époque gallo-romaine, et donc la filiation, bien établie dans le Nord de la Gaule, entre "fermes indigènes" et *villae*. Jusque-là, l'identification typo-chronologique des fragments d'amphores italiques, seuls marqueurs chronologiques opérants pour la fin de l'âge du Fer, était négligée jusqu'à abaisser indûment leur chronologie à la deuxième moitié du I^er^ s. a.C., ou bien les considérer comme résiduels. Ces erreurs corrigées, le corpus fait état d'un total de 151 sites.

La carte de répartition des sites (fig. 3) est pour l'instant difficile à interpréter dans la mesure où elle traduit plus l'inégal état d'avancement des recherches qu'une réalité archéologique. Les deux concen-

32- Lartet 1882 ; cf. recherches récentes de F. Colléoni.
33- Colléoni 1999.
34- Cantet 1986, Teulières 1987 ; Cazes 2002.

Fig. 6. L'enclos d'Encluzet à Marsac (T.-et-G.) (cliché C. Petit-Aupert).

trations de sites perceptibles en Savès[35] et dans la région de Lectoure[36] sont le résultat de plusieurs années d'enquêtes archéologiques de terrain. Les prospections systématiques menées dans le Fezensaguet[37] et la vallée de la Petite Baïse[38] ont également permis d'étoffer la carte archéologique. Cette situation contraste avec celle observée dans l'ouest du département où le faible développement des recherches apparaît patent.

Aucun de ces établissements n'a jamais fait l'objet de sondages ou de fouilles. Par conséquent, leur caractérisation ne peut être considérée que comme provisoire. Ils se distinguent généralement par une faible emprise au sol, comprise entre quelques centaines et quelques milliers de mètres carrés, la moyenne avoisinant 1 000 m², et la présence de vestiges mobiliers se rapportant à l'activité agricole (meules, broyons, mortiers...). L'archéologie aérienne a toutefois fait apparaître quelques structures. Les prospections aériennes ont en effet permis d'observer des enclos, le plus souvent angulaires. Malgré ces avancées, il convient de souligner la difficulté à cerner la chronologie de ces structures, en l'absence de fossiles directeurs en surface. Seulement deux enclos sur une vingtaine sont sûrement datés de la fin de l'âge du Fer. Celui d'Encluzet, à Marsac (Tarn-et-Garonne), inscrit dans un espace de 85 x 62 m, correspond à deux enclos emboîtés de forme sub-rectangulaire ; l'enclos interne abrite une structure trapézoïdale, d'une vingtaine de mètres de long pour une quinzaine de large, interprétée avec vraisemblance comme une palissade encadrant l'habitat (fig. 6)[39]. À Touget, la structure identifiée au lieu-dit Lapalue, de forme proche du carré, est occupée, dans sa partie centrale, par une construction à double abside d'époque gallo-romaine[40]. Il restera à se prononcer sur la chronologie des autres sites fossoyés, en tenant compte des possibles confusions avec des éléments

35- Costes 1993 ; 1994 ; 1998 ; Tranier 1998.
36- Petit-Aupert 1997 ; 1998.
37- Colléoni 1999.
38- Voir infra.
39- Petit-Aupert 1998, 449.
40- Sillières 2002, 396 (cliché de C. Petit-Aupert).

du parcellaire moderne et des structures d'époque médiévale ou moderne, fréquemment figurés dans les plans cadastraux napoléoniens.

Cette classification des sites n'est que provisoire. Elle repose sur une documentation déséquilibrée où les données de fouilles sont beaucoup trop rares pour accréditer les interprétations fondées sur le résultat de prospections. Le recours à la fouille s'impose, non seulement, pour étudier l'organisation interne des sites et les techniques de construction, mais aussi pour préciser la chronologie des établissements ruraux, notamment ceux qui donnent naissance à des *villae*.

3. Les apports des prospections au sol

Les prospections au sol menées lors de travaux universitaires[41] et dans le cadre du projet permettent de disposer, au plan micro-régional, de cartes archéologiques précises, susceptibles de nourrir des réflexions autour de thèmes variés comme la hiérarchisation des sites, l'organisation et l'évolution du peuplement, les paysages agraires... En fonction du mode d'acquisition des données, les résultats des enquêtes peuvent être très différents en terme quantitatif, comme qualitatif. Il va sans dire que la prospection systématique livre une documentation archéologique très utile à l'analyse des problèmes de peuplement et de dynamique territoriale, dans la mesure où elle offre la possibilité de disposer de cartes archéologiques tendant à l'exhaustivité. Dès lors, son application permet d'aborder des problématiques essentielles. C'est pourquoi l'environnement de l'*oppidum* de La Sioutat a fait l'objet de plusieurs campagnes de prospections systématiques, dont les résultats quantitatifs (19 sites, parmi lesquels 10 de la fin de l'âge du Fer) illustrent l'intérêt de la méthode[42]. Dans le cadre de la cité d'Auch, plusieurs zones font l'objet de prospections systématiques[43]. L'une d'entre elles, menée entre le Gers et la Baïse dans l'Astarac méridional et le Magnoac, apporte un éclairage intéressant sur l'occupation du sol à la fin de l'âge du Fer dans une région de transition entre la Gascogne calcaire et le plateau de Lannemezan. D'autres prospections ont eu pour objet l'étude de l'environnement de sites importants, *oppida* ou agglomérations secondaires : Esbérous à Éauze, La Sioutat à Roquelaure et Latran à Pouydraguin[44]. Enfin, il sera question des données obtenues à l'échelle du territoire de la cité de Lectoure.

3.1. L'exemple de l'Astarac méridional et du Magnoac[45]

Dans le cadre de la prospection thématique menée sur le territoire de la cité d'Auch dans l'Antiquité, une opération de prospection systématique a été conduite aux confins méridionaux de la cité, entre Gers et Baïse, dans la région septentrionale de l'Astarac et du Magnoac nord-oriental[46]. L'enquête archéologique[47], focalisée plus particulièrement sur la vallée de la Petite Baïse (fig. 7), a été motivée par le constat du faible volume des données disponibles dans la carte archéologique antique sur les feuilles IGN au 1/25 000 de Mirande et de Trie-sur-Baïse. En effet, cette partie du territoire ausque n'a pas fait l'objet de recherches archéologiques ; les rares vestiges antiques mentionnés dans la bibliographie relèvent essentiellement de

41- Dans cette catégorie, la multiplication des données et le renouveau des connaissances sont à mettre à l'actif de C. Petit-Aupert et F. Colléoni. En ce qui concerne les résultats obtenus dans la cité de Lectoure, voir C. Petit-Aupert, à paraître.
42- Recherches de Ph. Gardes et F. Colléoni.
43- Recherches de F. Colléoni.
44- Recherches de Ph. Gardes.
45- Par F. Colléoni.
46- Colléoni 2002.
47- L'enquête archéologique a dépassé les limites de l'étude systématique, centrée sur la vallée de la Petite Baïse, dans deux directions : la vérification des découvertes anciennes et l'enquête orale sur les cantons de Castelnau-Magnoac, Mirande et Masseube. Les trois quarts de la zone d'étude systématique, qui représente une surface de 2 075 hectares environ, ont été parcourus. La prospection a été conduite en deux temps. La totalité du bassin versant de la vallée de la Petite Baïse a été étudiée dans les limites suivantes : du sud, à Guizerix, la prospection a progressé vers le nord par les communes de Cuélas et Ponsan-Soubiran et a été limitée, au nord, au village de Saint-Ost, après la découverte du site de Bajon. Dans un second temps, l'enquête systématique a été élargie, au sud comme au nord de la première prospection systématique, sur la rive droite de la vallée ; cette extension des limites de l'étude de surface, au sud jusqu'à Puntous, et au nord jusqu'à Idrac-Raspailles, a été décidée en raison de la fréquence plus importante des découvertes sur la rive orientale de la vallée, aux sols plus favorables à la mise en valeur agraire, et afin de disposer d'une carte archéologique précise de cette unité géographique de la vallée sur une longueur de vingt-trois kilomètres.

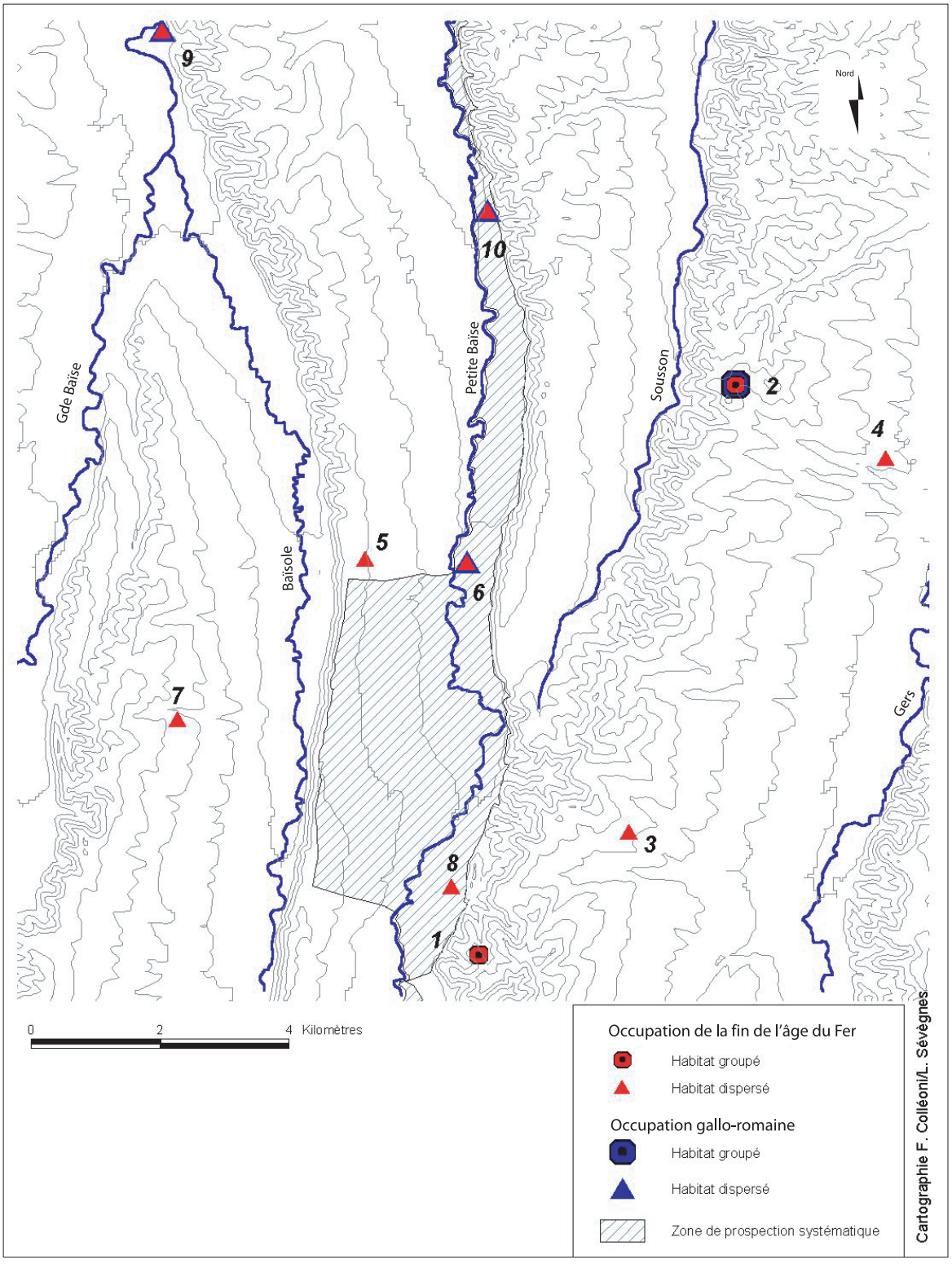

Fig. 7. Distribution des sites des confins méridionaux de la cité d'Auch (F. Colléoni, L. Sévègnes) :
1. Larroque, Castet-Sarrasi, **2**. Samaran, Les Tuileries, **3**. Monlaur-Bernet, Au Chandra, **4**. Panassac, Pouraillès, **5**. St-Ost, Monlaur, **6**. St-Ost, Bajon **7**. Duffort, La Gleyzasse, **8**. Ponsan-Soubiran, Les Perches, **9**. Belloc-St-Clamens, Le Barré, **10**. St-Élix-Theux, La Grange.

découvertes fortuites, portées à la connaissance des chercheurs locaux en raison de leur caractère plutôt exceptionnel, puisqu'il s'agit principalement de vestiges épigraphiques et statuaires, souvent réemployés dans des églises, comme à Ponsan-Soubiran et à Belloc-Saint-Clamens. Seules les *villae* de Belloc-Saint-Clamens et de Saint-Élix-Theux attestent l'implantation domaniale dans les vallées de la Baïse et de la Petite Baïse sur les feuilles IGN de Mirande et de Trie-sur-Baïse. En revanche, la période de la fin de l'âge du Fer est mieux connue, grâce à l'identification d'un site fortifié de hauteur, à Larroque-Magnoac, et de deux habitats ouverts, à Panassac et Monlaur-Bernet. La faible densité des points de peuplement dans cet espace, au moins pour l'époque gallo-romaine, contraste fortement avec l'image de l'occupation des sols dans le reste de la cité, caractérisée par la présence d'un maillage serré de *villae* et fermes gallo-romaines. C'est donc à vérifier la validité de ce schéma d'occupation très lâche que fut consacrée l'étude archéologique de ce secteur du sud de la cité, et notamment la prospection systématique de la vallée de la Petite Baïse. Au terme de l'enquête, les découvertes et vérifications de sites permettent d'établir une carte archéologique où dominent les établissements de la fin de l'âge du Fer. Au total, trois gisements étaient mentionnés dans les travaux antérieurs et six ont été identifiés en prospection systématique. Ces établissements peuvent être classés dans la typologie suivante : l'habitat fortifié de hauteur, l'habitat ouvert aggloméré, l'habitat dispersé. L'étude de la chronologie et de la distribution spatiale des gisements ouvre des perspectives d'analyse sur l'évolution et l'organisation du peuplement ainsi que sur l'économie agraire de ce secteur de confins de cités et de transition géomorphologique.

Le gisement de Castet-Sarrasi (n° 1), à Larroque-Magnoac, se situe sur une éminence dominant d'une centaine de mètres le débouché de la Petite Baïse et de la Solle. Étendu sur une surface de près d'1,5 ha, il appartient à la catégorie des agglomérations secondaires de l'âge du Fer, protégées par des fortifications de terre. Il est, en effet, fermé à son extrémité occidentale par un système de double talus, dont la levée de terre extérieure s'élève à six mètres environ. Les témoins d'occupation se limitent à des fragments de panses d'amphore italique, mais le manque d'éléments de forme ne permet pas de dater précisément l'occupation. Toutefois, les découvertes de lèvres de Dressel 1A sur l'établissement de plaine des Perches (n° 8), situé à 850 m au nord-ouest du gisement de Castet-Sarrasi, suggèrent, en raison du lien plausible des deux gisements, une datation haute du site fortifié. La position de celui-ci dans la géographie administrative de l'Antiquité romaine, soit aux confins des territoires de deux cités, et ses dimensions réduites invitent à établir un parallèle entre ce probable habitat groupé et l'agglomération de Saint-Jean-de-Castex (Vic-Fezensac)[48], à peine plus étendue. De même qu'à Saint-Jean-de-Castex, le site de Castet-Sarrasi contrôle une zone d'interfluve. D'autre part, la voie romaine reliant les villes des Ausques et des Convènes parcourait le versant long de la vallée du Gers, près de Castelnau-Magnoac, comme en témoigne la découverte d'une borne milliaire dans l'église de cette localité ; en outre, l'identification de la station routière *Belsino*, à Samaran, associée à la mise en évidence de son origine préromaine, permet de supposer l'existence d'une artère indigène, destinée à mettre en relation les Ausques et les Convènes. Dans cette hypothèse, le gisement de Castet-Sarrasi, perché entre deux axes majeurs de communication, la route de liaison de deux capitales importantes et la voie de la vallée de la Petite Baïse, polarisait l'activité économique du secteur en tenant vraisemblablement le rôle de relais commercial, notamment dans le domaine de la redistribution du vin.

L'identification de la station routière *Belsino*, inscrite dans l'Itinéraire d'Antonin, au site de Boussens/Les Tuileries (n° 2), à Samaran, a été confirmée par les repérages de surface : sur plus de 2,5 ha, de nombreux vestiges de construction (moellons, mortier, tuiles, briques et torchis), des éléments de décoration (marbre, mosaïques et enduits peints), et un abondant mobilier céramique ont été découverts, témoignant d'une occupation continue du IIe s. a.C. au IVe s. p.C. au plus tôt. La présence massive de fragments d'amphores italiques Dressel 1 et de céramique de tradition indigène (écuelles à bord rentrant , vases ovoïdes), que l'on est tenté d'associer aux découvertes, non moins significatives, de restes de torchis sur une superficie

48- Colléoni 1999.

également supérieure à 2,5 hectares, évoque l'existence d'un gisement préromain très important, à rattacher au groupe des habitats agglomérés, qui remplissent une fonction vraisemblablement routière. Ici encore, il convient d'établir un rapprochement entre la région de Vic-Fezensac et celle de l'Astarac méridional au sujet de *Belsino* et de la *mutatio Vanesia* (Saint-Jean-Poutge)[49], deux bourgades routières gallo-romaines, occupées dès la fin de l'âge du Fer. Ces habitats groupés ont dû jouer un rôle économique important induit par la présence de la route. La différence à relever entre ces deux gisements concerne leur situation topographique : *Vanesia* occupait la plaine de la moyenne vallée de la Baïse, alors que *Belsino* était implantée sur un plateau dominant la vallée du Sousson.

Dans la catégorie des habitats ouverts dispersés, les données topographiques permettent de définir deux types de gisements : les établissements de versants longs et les établissements de plaine. Les gisements du Chandra (n° 3), à Monlaur-Bernet, et de Pourraillès (n° 4), à Panassac, répertoriés dans les travaux antérieurs, présentent la même situation topographique : ils ont été édifiés dans la partie médiane du versant long de la vallée du Gers. Une distance de cinq kilomètres environ sépare ces deux établissements qui ont livré sur des surfaces à peine supérieures à 1 000 m² des vestiges similaires : essentiellement des fragments d'amphores Dressel 1A et 1B, quelques tessons de céramique indigène (écuelles à bord rentrant, vases ovoïdes), et des galets rubéfiés trahissant peut-être la présence de foyers dans ces habitats édifiés en matériaux légers. La parenté de ces gisements est frappante, même si le site du Chandra est plus important en superficie et en nombre d'artefacts. Deux sites complètent l'inventaire des secteurs de mi-pente : d'une part l'établissement de Monlaur (n° 5), à Saint-Ost, situé dans la vallée de la Petite Baïse à 1,4 km à l'ouest de l'habitat contemporain de Bajon (n° 6), à Saint-Ost et sur lequel a été décelée une occupation préromaine grâce à la présence de tessons d'amphore italique dont une lèvre de type Dressel 1A, associés à du mobilier lithique antérieur ; d'autre part, le site présumé de Gleyzasse (n° 7), dans la vallée de la Baïsole, où une lèvre de Dressel 1A a été découverte. Les établissements repérés en plaine, tous sur la rive droite de la Petite Baïse et, excepté celui des Perches (n° 8), tous recouverts par une *villa* (Bajon n° 6 , Barré n° 9, à Belloc-Saint-Clamens, La Grange n° 10, à Saint-Élix-Theux), appartiennent vraisemblablement à la même typochronologie que les sites précédents. Une piste de vallée devait les desservir et favorisait contacts et échanges économiques. La proximité de l'agglomération de Castet-Sarrasi et du gisement de fond de vallée des Perches illustre les liens de voisinage qui unissaient agglomérations (surtout les habitats perchés et fortifiés) et établissements satellites (vraisemblables fermes ou annexes agricoles) ; ces liens sont désormais clairement mis en lumière par les études menées autour des *oppida* de Vic-Fezensac[50], de Roquelaure et de Latran[51]. Si aucune fouille en Gascogne n'est venue esquisser la forme et préciser la fonction de ces établissements, il n'est pas interdit de leur assigner une vocation agricole et de les assimiler, sur le plan structurel, aux fermes dites indigènes ou gallo-romaines précoces selon leur séquence chronologique d'occupation, et révélées par les photographies aériennes et les fouilles préventives récentes.

Dans l'ensemble, il est difficile de déterminer précisément les *termini* de la séquence d'occupation de ces exploitations agricoles. La présence de Dressel 1A sur 6 établissements invite à situer le *terminus post quem* de l'occupation entre le milieu du IIe s. et le début du Ier siècle avant notre ère, période de structuration agraire importante si l'on en juge par les découvertes, répétées ces dernières années, de sites de cette période, en Aquitaine et surtout dans les autres régions de la Gaule indépendante. La seule certitude en matière de dynamique de peuplement est la pérennité d'un certain nombre de ces implantations, remplacées par des *villae*. Cette permanence de l'occupation à l'époque gallo-romaine est avérée à Bajon (n° 6). L'hypothèse d'une occupation pré-augustéenne des *villae* de Barré et de la Grange doit être étayée par la considération de la géodynamique des fonds de vallées : les épais dépôts alluviaux récents sont en effet susceptibles d'expliquer la rareté des témoins d'occupation des deux premiers

49- Colléoni 1999.

50- Colléoni 1999.
51- Voir infra.

siècles avant notre ère. Toutefois, et dans l'optique de saisir les modalités de rupture et de continuité d'occupation des sols, la théorie de la pérennité des centres d'exploitation entre la fin de l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine devra être éprouvée par la pratique de la fouille. En ce qui concerne les agglomérations secondaires, leur évolution est en tout point compatible avec les observations faites dans l'ensemble du département. Les petits *oppida* sont généralement désaffectés dans le courant du Ier s. p.C., alors que les agglomérations routières deviennent les *mansiones* et *mutationes* des Itinéraires. L'occupation de l'*oppidum* de Castet-Sarrasi ne dépasse vraisemblablement pas le changement d'ère. En revanche, le site de *Belsino* protohistorique connaîtra une activité florissante à l'époque romaine.

Les caractéristiques pédologiques de l'environnement des établissements dispersés varient selon leur contexte topographique et suggèrent, par conséquent, des orientations agricoles différentes. Les sols alluviaux argilo-sableux des sites de plaine se prêtent mieux aux cultures vivrières que les argiles siliceuses, pauvres et imperméables, des pentes douces des vallées. On songe donc à des économies agraires spécifiques aux choix d'implantation et développées dans des environnements adaptés aux sélections culturales. Si l'absence de données archéozoologiques, palynologiques et carpologiques rend toute hypothèse fragile en la matière, on peut raisonnablement penser que les fermes de plaine développaient plus facilement les cultures du sol, dont la production excédentaire pouvait, en particulier, alimenter les agglomérations secondaires de Castet-Sarrasi et *Belsino*. Par ailleurs, les bas-fonds et les versants longs de rive gauche des vallées devaient être livrés au pacage des troupeaux, faisant peut-être de ces établissements des centres d'exploitation plus spécialement tournés vers la production animale, même si la polyculture s'imposait dans le cadre de l'économie de subsistance. D'autre part, la présence des fermes isolées du Chandra et de Pourraillès, mais aussi de l'établissement de Monlaur sur les versants longs, évoque un paysage relativement ouvert, au moins autour des habitats, de cette région de transition géomorphologique nettement moins fertile que la Gascogne centrale. Mais la fréquence assez lâche des établissements repérés en prospection systématique ne suggère pas des défrichements systématiques ; la forêt offrait, au demeurant, une source d'approvisionnement complémentaire (cueillette et chasse) et un terrain de pacage pour certaines espèces animales. Même si l'on doit se garder de tout déterminisme écologique, la localisation de ces sites suggère que l'activité pastorale constituait la ressource économique principale. L'appréciation cumulée des données archéologiques et environnementales laisse donc entrevoir l'existence d'une agriculture de terroirs, favorisant la diversité des productions à l'échelle de territoires structurés et dominés par des agglomérations secondaires. En matière de dynamique territoriale, la totalité des sites donnant naissance à des *villae* sont implantés en plaine, systématiquement sur la rive droite. Ce sont donc les gisements implantés au contact des terres les plus fertiles qui participent aux restructurations de la romanisation. En revanche, les établissements de coteaux sont abandonnés. Seul un établissement préromain de versant, celui de Monlaur, a livré des indices d'occupation gallo-romaine, limités à la présence de rares *tegulae* sur une surface de 200 m², ce qui invite à l'intégrer dans la typologie des sites à tuiles, vraisemblables annexes agraires. Il est donc permis de croire que les logiques structurelles et économiques de l'exploitation des sols de l'époque romaine n'étaient plus tout à fait celles de la fin de l'âge du Fer dans l'Astarac et le Magnoac.

Le processus de structuration agraire dans l'Astarac méridional et le Magnoac à la fin de l'âge du Fer est marqué par la création de nombreuses unités de production agricole, dont certaines gravitent autour des pôles d'occupation majeurs comme l'*oppidum* de Larroque-Magnoac, alors que les autres s'égrènent à intervalle régulier dans les différents terroirs de vallées. Si la densification du réseau de peuplement participe de l'intensification de l'économie de marché consécutive à l'activité commerciale des marchands méditerranéens sur l'espace aquitain, il reste à savoir qui bénéficie de la nouvelle stratégie économique : les créations de fermes relèvent-elles de décisions politiques émanant des centres agglomérés ou bien d'initiatives privées ? La fréquence des découvertes faites à proximité des agglomérations fortifiées, comme à Larroque-Magnoac, Lectoure, Roquelaure, Vic-Fezensac, permet de supposer un contrôle de ces dernières, mais cette observation n'exclut pas l'autre hypothèse :

l'éloignement de nombreuses fermes, par rapport à l'habitat aggloméré contemporain, rend plausible la possibilité de l'initiative privée. Les travaux de prospection systématiques ont permis d'acquérir la certitude de la multiplication des créations de centres d'exploitation à la fin de l'âge du Fer, qui traduit une phase intermédiaire dans l'histoire de l'occupation des sols, celle qui préfigure la prédominance de l'habitat dispersé sur l'habitat groupé à l'époque romaine.

3.2. Le territoire de la cité de Lectoure

Le territoire des Lactorates a fait l'objet de multiples investigations archéologiques depuis les années soixante-dix et figure parmi les régions les mieux étudiées de l'Aquitaine "ethnique". Un premier travail archéologique a été réalisé dans les années soixante-dix par M. Larrieu-Duler[52]. Des prospections pédestres, des enquêtes orales et quelques sondages lui avaient permis d'inventorier 300 sites environ, essentiellement d'époque gallo-romaine. Le nombre de sites recensés par M. Larrieu-Duler, rapporté à la superficie de 1 000 km² de la petite cité de Lectoure, mettait d'ores et déjà en évidence l'importante densité d'occupation de ce territoire. Mais la période de la fin de l'âge du Fer demeurait mal connue. Outre l'*oppidum* de Lectoure[53], seuls trois établissements ruraux étaient répertoriés avant que ne soit entreprise par C. Petit-Aupert une deuxième étude d'envergure sur la cité de Lectoure[54]. Cette recherche, qui visait notamment à définir les formes de l'occupation des sols et à déterminer les grandes phases de la mise en valeur des campagnes, s'est appuyée sur la mise en œuvre de deux méthodes d'approche complémentaires : la prospection aérienne et la prospection terrestre. La découverte la plus spectaculaire de cette enquête est la révélation aérienne du plan de la ferme indigène d'Encluzet, qui a déjà fait l'objet d'une description[55]. Les prospections au sol sont à l'origine de l'identification de 32 établissements ruraux de La Tène finale. Des analyses chronologiques et spatiales appliquées à ces établissements permettent d'esquisser un premier bilan sur la dynamique et l'organisation du peuplement dans le territoire de cette petite cité[56].

L'occupation des campagnes lactorates connaît une vague significative d'implantations vers la fin du IIe s. a.C. ou dans le courant du Ier s. a.C.. Les 32 sites datés de cette période ont livré, parfois en abondance, des fragments d'amphore Dressel 1. Neuf d'entre eux recelaient des tessons de Dressel 1A, suggérant une datation haute de ces implantations. Les autres sites ont fourni des éléments de Dressel 1. Le rapport entre les sites précocement désaffectés et ceux qui perdurent à l'époque romaine est comparable à celui qui a été établi dans d'autres secteurs du département, puisque seulement 5 établissements sont abandonnés avant l'époque augustéenne et 4 autour du changement d'ère. La plupart des gisements existent donc toujours à l'époque gallo-romaine : dans 21 cas sous la forme d'une *villa*, dans 4 cas sous celle d'une ferme et dans 2 cas sous celle d'un site secondaire. Sur ces 27 sites à longue durée d'occupation, 17 fonctionnent assurément dans la première moitié du Ier s. p.C. Ici, comme ailleurs en Gascogne, il convient de souligner la filiation entre la ferme de l'âge du Fer et le centre d'exploitation gallo-romain. Il reste toutefois à préciser la chronologie absolue du passage de la construction de tradition indigène, caractérisée par l'emploi de matériaux légers, à l'architecture d'inspiration romaine, utilisant la construction maçonnée.

Bien que l'ensemble du territoire n'ait pas donné lieu à des prospections systématiques[57], il est intéressant de soumettre les gisements à une analyse spatiale. On note, en premier lieu, la position topographique dominante des installations : 85 % d'entre elles occupent un plateau, un rebord de plateau ou une partie haute de versant. Les implantations de vallées ou vallons paraissent donc anecdotiques avec 15 % des occurrences seulement ; les sites des zones basses se répartissent le plus souvent sur les premières terrasses, abritées des eaux

52- Inventaire inédit : les découvertes ont été intégrées dans Lapart & Petit 1993.
53- Voir supra.
54- Petit-Aupert 1997.
55- Voir supra.
56- Nous remercions C. Petit-Aupert de nous avoir permis de fonder notre propos sur les conclusions de son analyse, présentée dans Petit-Aupert, à paraître.
57- C. Petit-Aupert a néanmoins mené une prospection systématique sur 1 600 ha, dans la vallée de l'Arrats (communes de L'Isle-Bouzon et de Saint-Clar), à 7 km du chef-lieu.

de débordement. Si le territoire de la cité de Lectoure présente des terroirs variés où s'opposent les sols très productifs du Lectourois aux terres acides et médiocres de la Garonne et de la Lomagne, les sols fertiles y sont très largement prédominants, en particulier les terreforts et peyrusquets argilo-calcaires nettement favorables aux cultures céréalières. Il apparaît ainsi que la majorité des centres d'exploitation, soit 78 % du total, sont implantés dans des terroirs dominés par les sols argilo-calcaires. 22 % des exploitations sont situées au centre de sols non calcaires, les boulbènes de Garonne et les cailloutis de Lomagne. Malgré l'absence d'informations probantes sur les productions agricoles, on peut envisager un essor significatif de la céréaliculture à la fin de l'âge du Fer en Lectourois, essor suggéré par l'implantation de nombreuses fermes au cœur de terroirs céréaliers, en grande partie inoccupés jusque-là.

3.3. Le territoire des *oppida* et agglomérations secondaires

Des campagnes de prospection ciblées ont été menées en périphérie de différents *oppida* et agglomérations secondaires, notamment ceux d'Esbérous (Éauze), de La Sioutat (Roquelaure) et de Latran (Pouydraguin), afin d'étudier les territoires censés approvisionner ces sites en denrées alimentaires et à caractériser les composantes de l'occupation du sol.

À Éauze, ce travail a été fructueux puisque trois sites de la fin de l'âge du Fer ont été reconnus dans un rayon d'1 km autour de l'*oppidum* d'Esbérous (fig. 8A)[58]. Parmi ceux-ci, deux peuvent être considérés comme des établissements ruraux de type ferme et le troisième comme une annexe de l'*oppidum*. Les établissements agricoles se trouvent en bordure de plateaux à proximité d'un cours d'eau et présentent une faible emprise au sol (moins de 1 000 m²). Ces sites ont difficilement pu satisfaire les besoins alimentaires d'un *oppidum* aussi important et densément occupé que celui d'Esbérous. Ce constat oblige à retenir plusieurs hypothèses : soit l'approvisionnement se faisait à partir de sites de production répartis sur un espace relativement vaste, soit ce système se combinait avec une mise en culture des terroirs environnants par les occupants de l'agglomération. Le système semble s'être perpétué pendant toute la séquence d'occupation de l'*oppidum* ; les trois sites de production périphériques ne semblent pas, en effet, lui survivre et disparaissent, comme lui, dans le courant de la première moitié du Ier s. p.C.

La situation est un peu différente en ce qui concerne le site de La Sioutat (fig. 8C)[59]. Dans sa périphérie immédiate, à savoir dans un rayon de l'ordre d'un kilomètre, ont été identifiés 19 sites dont 10 datent ou présentent une séquence d'occupation de la fin de l'âge du Fer. La densité décroît fortement au-delà. On peut donc envisager dans ce cas de figure une mise en culture intensive des terroirs visant, au-delà de l'auto-consommation, à assurer l'approvisionnement de l'*oppidum*. À partir de la fin du Ier s. a.C., l'agglomération semble perdre son statut et survivre seulement comme siège d'une *villa*. Cette évolution renvoie à la désagrégation, au moins partielle, du système foncier préexistant, au profit d'une organisation territoriale dominée par des *villae*, à la tête de domaines agricoles, semble-t-il, beaucoup plus vastes. Mais ces observations préliminaires mériteraient, à l'avenir, d'être affinées.

Le site de hauteur de Latran a également retenu notre attention (fig. 8B)[60]. Il est situé sur la ligne de crête qui domine la vallée de l'Arros et, au-delà, celle de l'Adour. Les prospections réalisées tant dans le secteur des coteaux que dans celui de la plaine ont permis de repérer trois nouveaux gisements pré-augustéens. L'un d'eux semble en étroite relation avec le site de Latran. Il n'en est séparé que de 400 m. et se développe au contact d'un verrou naturel prolongeant l'*oppidum* et contrôlant une ancienne voie d'accès à la plaine. La découverte de vestiges appartenant à des fours de potiers plaide en faveur de l'identification d'un site satellite, dédié, entre autres, à l'activité artisanale. En revanche, les deux autres gisements pourraient correspondre par leur situation et leur emprise au sol à des unités agricoles. L'occupation se maintient sur ces sites jusqu'au Ier s. p.C., ce qui témoigne probablement de

58- Recherches Ph. Gardes.

59- Recherches en cours F. Colléoni, Ph. Gardes.

60- Recherches Ph. Gardes.

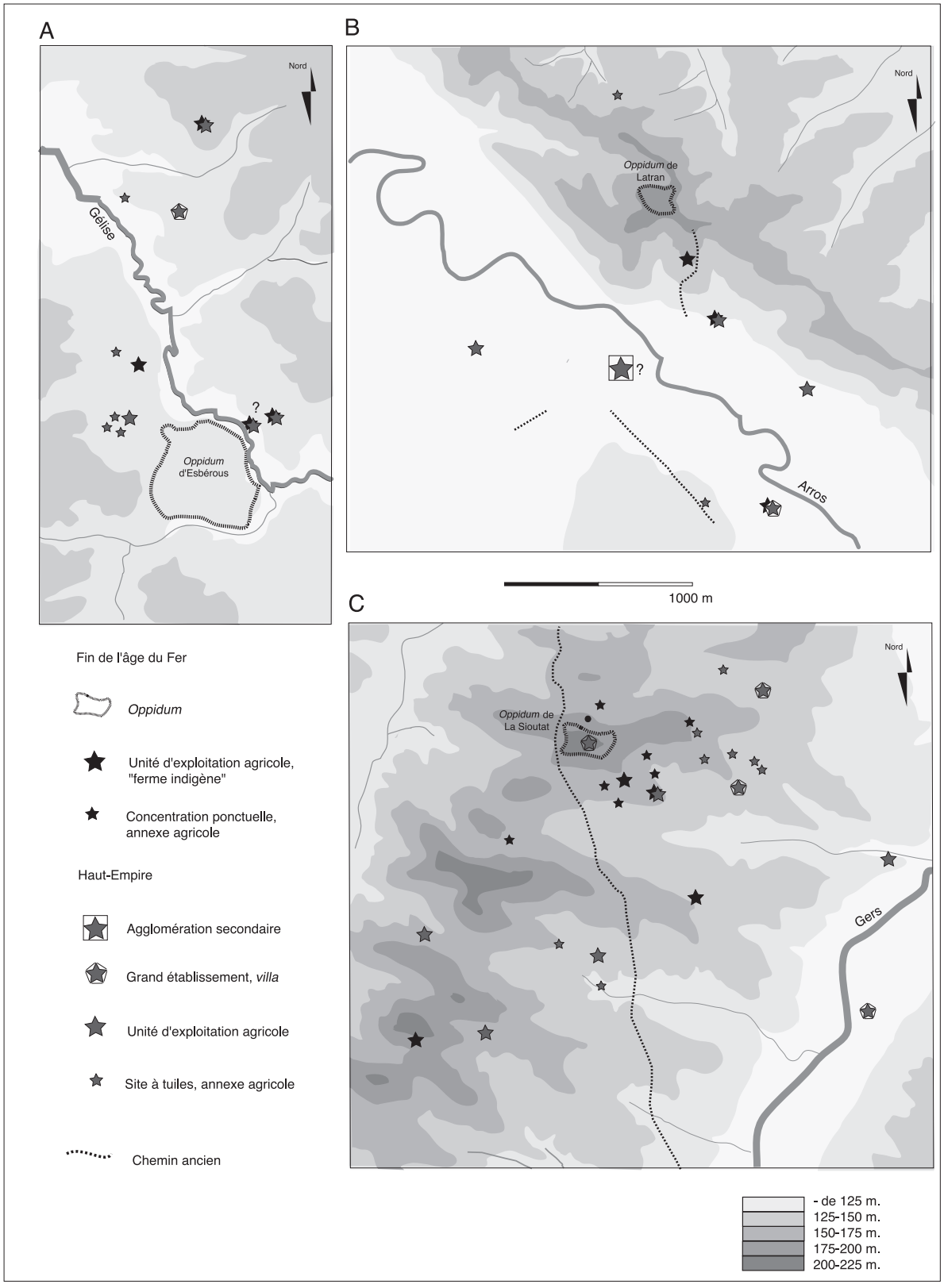

Fig. 8. *Oppida* et occupation du sol : **A**. Éauze, **B**. basse vallée de l'Arros, **C**. Roquelaure.

l'enracinement, au moins partiel, du système d'exploitation antérieur. Néanmoins, l'implantation d'une des plus importantes *villae* de la vallée dans ce secteur, associée à de probables fermes et annexes agricoles, témoigne de l'adoption définitive de formes d'exploitation romaines, vraisemblablement dès la fin du Ier s. p.C.

Dans l'ensemble, deux faits nous paraissent devoir être soulignés. D'abord, la mise en exploitation des terroirs de vallée semble prendre un caractère intensif dès la fin de l'âge du Fer répondant, ce faisant, à un développement économique et social global. Ensuite, le système de peuplement ne semble pas remis en cause, du moins brutalement, après la Conquête, comme en témoigne l'édification de *villae* sur l'emplacement de fermes antérieures. Le maillage des centres d'exploitations gallo-romains semble reproduire, à plus grande échelle, celui des fermes indigènes, comme on l'observe par exemple dans le Lectourois[61], la cité d'Auch, mais aussi dans la vallée de l'Arros et autour de Touget[62].

4. Culture matérielle et chronologie : un point des connaissances

Le troisième axe de recherche, défini dans le cadre du projet engagé en 2002, a été consacré à l'étude de la culture matérielle[63]. Les mobiliers de la fin de l'âge du Fer souffrent encore d'une grave méconnaissance, phénomène à mettre en parallèle avec le faible développement des recherches de terrain. En effet, seuls trois sites ont fait l'objet de fouilles ou de sondages depuis la fin du XIXe s. En revanche, la majorité des gisements ont été identifiés en prospection et posent encore des problèmes de chronologie difficiles à surmonter en l'état actuel des connaissances. Les incertitudes sont dues à différentes raisons. Tout d'abord, les ensembles issus de prospections sont rarement homogènes, les sites étant fréquemment réoccupés à l'époque gallo-romaine. En second lieu, nous ne disposons pour le moment que de quelques rares séries de référence et de comparaison pour la fin de l'âge du Fer (Auch, Lectoure et, dans une moindre mesure, Éauze). De plus, ces dernières doivent être considérées avec la plus grande circonspection dans la mesure où ils ne proviennent que de contextes "urbains" et peuvent donc présenter un faciès particulier. À ces problèmes imputables à une insuffisance de recherches, s'ajoutent des contraintes propres au mobilier. On doit ainsi souligner le fort ancrage des céramiques communes, dont le répertoire évolue très lentement du IIe s. a.C. à la fin du Ier s. p.C. Enfin, certains chercheurs émettent des réserves quant à la valeur chronologique des amphores italiques, pourtant seuls marqueurs véritablement opérants sur les sites de la fin de l'âge du Fer découverts en prospection.

Néanmoins, les recherches menées récemment et le réexamen de collections anciennes ont permis de progresser dans l'étude de la céramique de la fin de l'âge du Fer. Revenons rapidement sur ces acquis.

La céramique à vernis noir

Seuls dix gisements ont, jusqu'à présent, donné de la céramique à vernis noir dans le Gers. À l'exception de deux sites ruraux, il s'agit exclusivement d'agglomérations. Cette répartition sélective s'explique en partie par le plus grand investissement archéologique dont font l'objet les habitats groupés. Mais on peut tout de même considérer que cette situation correspond globalement à un état de fait.

Les problèmes chronologiques posés par la campanienne sont désormais bien connus. Le premier réside dans la faible dynamique d'évolution des types B et apparentés, qui présentent des caractéristiques quasiment inchangées sur près de 150 ans. En ce qui concerne la campanienne A, l'application stricte de la chronologie des types se heurte au poids des inerties locales, illustré par un attachement à certaines formes et une tendance à "faire durer" la vaisselle importée. Ces problèmes s'aggravent logiquement du centre à la périphérie et se révèlent d'autant plus aigus, dans les régions éloignées des centres de production, que les séries exploitables se réduisent considérablement.

Dans le Gers, quelques ensembles souvent incomplètement publiés sont connus. Les premières importations ne semblent pas remonter au-delà du milieu du IIe s. a.C. Les puits de Lectoure ont révélé une série de pièces datables de la deuxième moitié

61- Voir Petit-Aupert à paraître.
62- Recherches en cours Ph. Gardes, Chr. Baysse et L. Koupaliantz.
63- Étude en cours Ph. Gardes.

du IIe s. Les formes sont peu variées avec surtout des coupes Lamb. A27, quelques exemplaires de patères Lamb. A36 et des bols Lamb. A31. Un seul puits datable du milieu du Ier s. a.C., a livré, à côté de productions en pâte A, de la campanienne B : bol Lamb. 1 et patère Lamb. 6. À Auch, la campanienne est également bien représentée dans des contextes de la deuxième moitié du IIe s. (coupe Lamb. A27Bb, assiette Lamb. A36). Mais des séries de la première moitié du Ier s. sont connues avec des bols Lamb. 31 et des coupes Lamb. 27 en campanienne A et des pyxis Lamb 3 et bol Lamb. 8 en campanienne B. Les autres ensembles recensés ne proviennent pas d'ensembles clos. Des formes de campanienne A et surtout B sont ainsi attestées sur les sites d'Esbérous à Éauze (coupe Lamb. A27B, plat B5 ?, pyxis Lamb. B3), La Sioutat à Roquelaure (coupe Lamb. A27, bol Lamb. B8, pyxis Lamb. B3) et Touget (Lamb. A27, Lamb. A31 et Lamb. A33b).

Les amphores

Les amphores italiques se répartissent assez uniformément dans l'ensemble de la zone d'étude. La faible densité observée dans la partie sud-ouest du département renvoie surtout à l'absence de recherches. Parmi les quelque 1 200 individus actuellement recensés, la plupart proviennent des trois agglomérations principales (autour de 800 exemplaires) et dans une moindre mesure de trois des agglomérations secondaires (Latran à Pouydraguin, La Sioutat à Roquelaure et Touget).

La chronologie des amphores républicaines soulève encore de nombreux problèmes. Traditionnellement, on situe le début de la production du type Dr 1A, succédant à la gréco-italique, au milieu du IIe s. a.C. et celle des Dr 1B un peu plus tardivement, vers 100. Mais la distinction typologique des deux formes n'est pas toujours facile à opérer en l'absence d'exemplaires complets. Certains auteurs ont ainsi proposé de raisonner à partir de la taille et de la forme des bandeaux, la ligne de démarcation des deux formes pouvant se situer "autour" de 5,5 cm de hauteur, d'autres tentant d'affiner la classification en introduisant un troisième critère, l'inclinaison. Du point de vue de la dynamique d'évolution, on ne peut identifier qu'une grande tendance, à savoir le remplacement progressif des Dr 1A par les Dr 1B au cours du Ier s. a.C., avec un probable point d'inflexion autour de 60 a.C. En dehors de ces considérations, la solidité et les possibilités multiples d'utilisation secondaire (architecture, voirie, ...) de ces contenants peuvent induire des perturbations chronologiques, avec un allongement sensible de la durée d'utilisation.

Pour l'instant, seule la série réunie sur le site de Latran à Pouydraguin a fait l'objet d'une étude approfondie, encore en attente de publication[64]. Un travail de synthèse sur le sujet, prenant en compte l'ensemble du département, devrait prochainement aboutir. On peut déjà en esquisser les principales conclusions. Les premières amphores vinaires apparaissent dans la région dans le courant de la première moitié du IIe s. a.C. Il s'agit de conteneurs de type gréco-italique dont l'importance avait jusqu'alors été sous-évaluée. Ces formes sont bien documentées, essentiellement sur les sites d'habitat aggloméré (Esbérous à Éauze, Auch, Lectoure, La Sioutat à Roquelaure, Latran à Pouydraguin, Touget). Mais l'essentiel des amphores italiques répertoriées dans le département semblent se rapporter à des Dr 1A. Celles-ci sont associées à des modèles gréco-italiques dans des ensembles datables de la deuxième moitié du IIe s. a.C. (Lectoure, Auch). Le type est encore, semble-t-il, nettement majoritaire durant la première moitié du Ier s. a.C. (Auch). Jusqu'à présent, aucun exemplaire d'amphore Dr 1B n'a été recensé dans des contextes antérieurs à 80/70 a.C. Elles s'inscrivent donc dans une fourchette chronologique relativement réduite et semblent disparaître progressivement au profit des importations catalanes à partir du milieu du Ier s. a.C. La proportion de ce type est relativement importante au milieu du Ier s. a.C. sur les sites d'Esbérous, à Auch, et de La Sioutat à Roquelaure.

La céramique commune

Dans le Gers, les productions communes constituent de loin les céramiques les plus fréquentes. Mais la relative inertie des formes du IIe s. a.C. à la fin du Ier s. p.C. ne permet pas une datation fiable pour les lots issus de ramassages de surface. Néanmoins, des séries en contexte proviennent de Lectoure (puits funéraires), Auch (chemin du

64- L. Benquet.

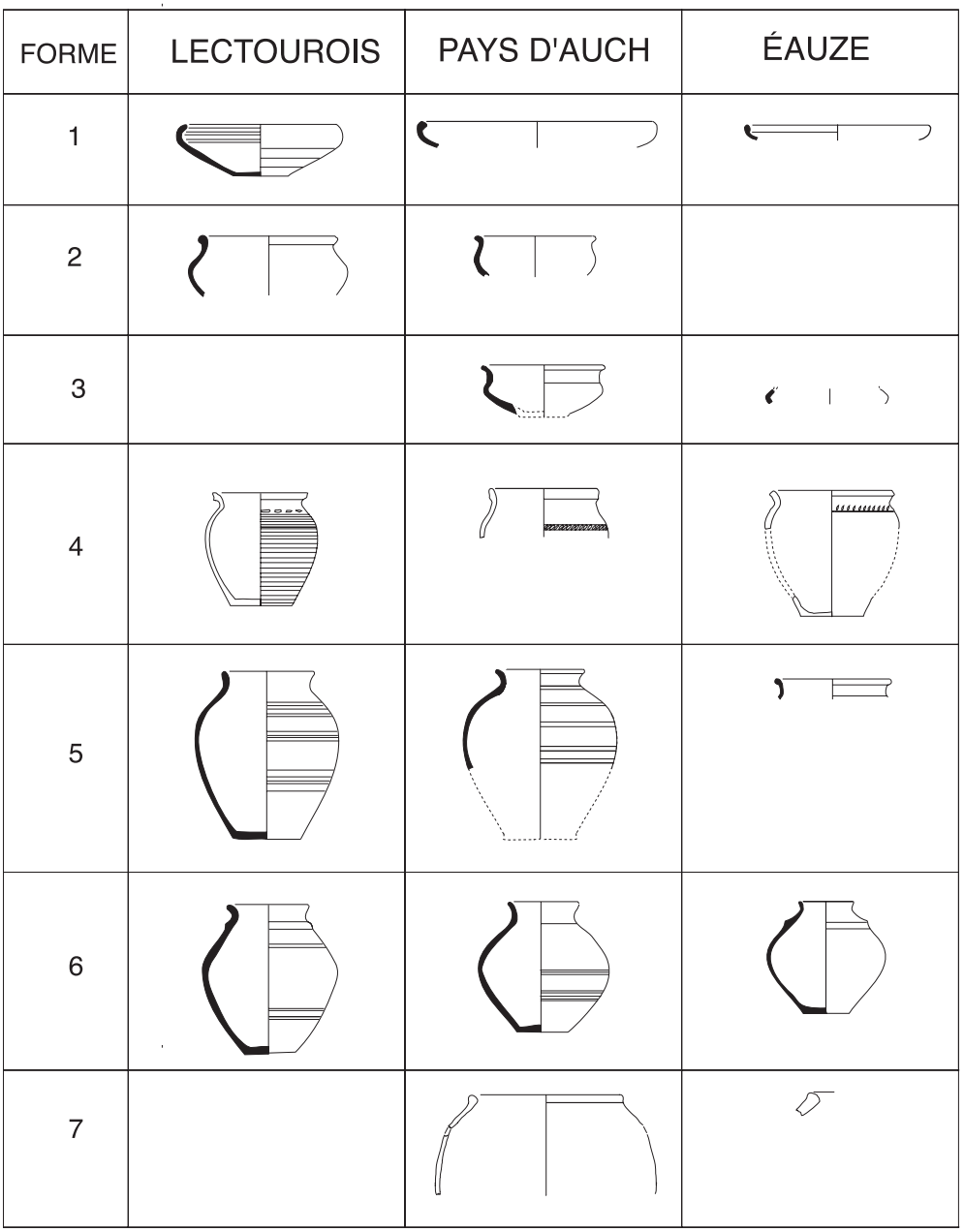

Section en blanc : céramique non tournée
Section en noir : céramique tournée

Fig. 9. Principales formes du répertoire typologique de la céramique commune dans le Gers.

Cougeron) et Éauze (Esbérous)[65]. Elles sont caractérisées par une forte proportion de céramique tournée et un répertoire de formes cohérent (fig. 9).

Le faciès de la céramique tournée fine de cette zone présente une grande homogénéité ; il s'apparente de manière frappante au vaisselier toulousain contemporain. Parmi les formes ouvertes, les écuelles à bord rentrant dominent très largement (type 1). Le renflement intérieur est en général bien marqué. Diamètres et profondeurs permettent d'individualiser deux modules principaux. Ces récipients sont la plupart du temps dépourvus de décor. Les jattes carénées (type 3) forment un groupe secondaire (Auch, Éauze, Vic-Fezensac). Ce sont des vases surbaissés à carène haute et col saillant du même type que ceux du Toulousain et du Languedoc occidental.

Les formes fermées comprennent essentiellement des vases ovoïdes à col en entonnoir ou cylindrique dont la jonction avec la panse est souvent soulignée par une rupture de pente ou un motif linéaire (baguette demi-ronde, rainure...) (type 5). Les productions de Lectoure portent fréquemment des séries de bandes horizontales obtenues au brunissoir, tout comme à Auch et Roquelaure. Les motifs ondés simples, quelquefois organisés en registres superposés, sont moins fréquents (Auch). Les vases à carène médiane, élancés ou trapus, sont caractéristiques de l'ensemble de la zone (type 6). Ils présentent les mêmes types de décor. Les vases balustres sont représentés par des exemplaires complets à Lectoure. Des fragments de pieds relevés attestent également leur existence dans la région d'Éauze et à Auch. Également peu nombreux, des vases à parois épaisses et lèvre en bourrelet ou saillante peuvent être identifiés à de grandes jarres ou *dolia* (Lectoure, Auch).

Un second groupe de céramiques tournées a été défini comme "céramique grise semi-fine". Il apparaît nettement en retrait par rapport à la céramique fine. L'ensemble des vases a été monté au tour rapide. Le registre des formes est monotone. Il s'agit exclusivement de vases fermés de type urne. Ce sont des pots ovoïdes à col court ou développé dont la partie supérieure de la panse est fréquemment décorée de cannelures ou de baguettes peu saillantes. La panse présente, dans de rares cas, un décor peigné horizontal réalisé au tour. Cette production se distingue surtout de la céramique tournée fine par la forme des lèvres, souvent épaissies, ourlées ou formant bandeau.

La céramique non tournée occupe une place secondaire dans les trois zones retenues. Les pots constituent le groupe le plus important (type 4). Ce sont des vases à bord déjeté présentant quelquefois un épaulement à la base, panse ovoïde ou globulaire et large fond plat. Les cols ont souvent été régularisés au tour lent. Les lèvres sont de différentes formes. Les productions d'Auch se distinguent par un bord à bandeau triangulaire, plus ou moins développé, que l'on retrouve exceptionnellement à Lectoure. Les bords biseautés sont nettement moins fréquents. À Éauze et Lectoure, les lèvres sont le plus souvent épaissies, équarries ou biseautées. Le reste de la panse est en général recouvert de peignages réguliers ou sécants se recouvrant aux extrémités. Les grandes jarres ou *dolia* (type 7) sont représentées par une série de bords à lèvre épaissie vers l'extérieur (Auch, Éauze). Ce sont des vases de forte contenance dont le diamètre d'ouverture paraît relativement constant.

Le bilan des données disponibles sur le mobilier est mitigé. Un des acquis majeurs des dernières recherches est d'avoir clairement mis en évidence un faciès propre au Gers et plus largement à l'Aquitaine orientale[66]. Celui-ci se caractérise par des productions tournées fines apparues dès le IIe s. et un registre de formes adaptées, à travers le probable filtre toulousain, de modèles continentaux. La céramique modelée occupe encore une place de choix au IIe s. mais perd en importance au cours du Ier s. À ces ensembles sont régulièrement associées de la céramique à vernis noir et, de manière très exceptionnelle, de la céramique claire récente (Auch, Éauze), des productions non tournées de Marseille (Latran à Pouydraguin) ou de la céramique ibérique peinte (En Bidon à Auradé). À noter, enfin, que les amphores italiques circulent dès le début du IIe s. dans la région et connaissent une diffusion massive jusqu'aux années 50-40 a.C.

65- Larrieu-Düler 1973 ; Bach & Gardes 1999 ; Bach & Gardes 2002.

66- Gardes 2002, 58-59.

On ne peut guère, pour l'instant, aller au-delà de cette caractérisation préliminaire. Néanmoins, une typo-chronologie de la céramique commune, en cours d'élaboration, devrait permettre prochainement de progresser dans l'étude du faciès évolutif des mobiliers.

Il est encore trop tôt pour tirer un bilan définitif des recherches menées ces dernières années dans le Gers. On doit cependant souligner l'abondance et la qualité des résultats obtenus. Ainsi, depuis la fin des années 1990, l'inventaire s'est enrichi de plus de 100 sites, pour une quarantaine répertoriés jusque-là. Des progrès significatifs ont également été enregistrés dans la caractérisation des gisements. Enfin, la prospection systématique a révélé une importante densité d'occupation, évoquant un espace rural déjà très largement mis en valeur.

Il n'en demeure pas moins que d'énormes lacunes, tant dans le domaine de la chronologie que dans celui de la connaissance des sites et de l'occupation du sol, altèrent encore les résultats des recherches. Elles ne pourront être surmontées qu'en développant ce type de programme et des opérations de terrain d'envergure.

Bibliographie

Bach, S. et Ph. Gardes (1999) : "Du nouveau sur Auch/*Elimberris* : la fouille du Chemin de Cougeron", *Bulletin de l'AFEAF*, 34-37.

— (2002) : "Un secteur de la ville *d'Augusta Auscorum*, La fouille du Chemin de Cougeron", *Aquitania*, 8, 11-46.

Berrocal-Rangel, L. et Ph. Gardes, dir. (2001) : *Entre Celtas e Íberos, las poblaciones protohistóricas de las Galias e Hispania.* Madrid.

Camoreyt, E. (1897) : La *ville des Sotiates, étude de géographie historique*, Auch.

Camps, C. (2001) : *Prospection archéologique dans la vallée du Gers : les campagnes antiques de la cité d'Augusta Auscorum aux portes de Lactora (communes de Pauilhac, Fleurance et Montestruc-sur-Gers)*, mémoire de maîtrise.

Cantet, J.-P. (1986) : "La villa gallo-romaine de la Gravette", *Isle était*, 1, 24-32.

— (1988) : "Les céramiques protohistoriques de la Sioutat à Roquelaure (Gers)", in : *Actes IX^e journée archéologues gersois*, Auch, 4-16.

— (1991) : *L'âge du Bronze en Gascogne Gersoise*, Périgueux.

— (2000) : "Éléments du second âge du Fer dans la quartier de Mathalin à Auch", in : *Actes de la XXI^e journée des archéologues gersois*, Auch, 17-42.

Cazes, J.-P. (2002) : "*Bucconis* (commune de L'Isle-Jourdain)", in : *Tolosa, Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Coll. Efr, 281, 369-371.

Charlas-Tranier, R. (2001) : *Du Néolithique à l'âge du Bronze en moyenne vallée de Save*, Archéo en Savès, H.S., 4.

Colléoni, F. (1999) : *L'occupation du sol aux confins des cités d'Auch et d'Éauze : les cantons de Lannepax et de Vic-Fezensac (Gers)*, Mémoire de maîtrise.

— (2002) : *Prospections au sol dans la cité d'Auch*, Rapport de prospection thématique, SRA de Midi-Pyrénées.

Costes, A. (1993) : *Inventaire des sites archéologiques des cantons de Lombez et de Samatan*, Archéo en Savès Suppl. 2.

— (1994) : "Inventaire des sites archéologiques des cantons de Rieumes, Saint-Lys, Le Fousseret (Haute-Garonne)", *Archéo en Savès*, 4, 83-141.

— (1998) : "Les sites archéologiques du canton de Samatan", *Archéo en Savès*, 13, 7-49.

Ferry, D. (1996) : "Les fouilles de l'Hôpital d'Auch", in : *Actes de la XVII^e journée des archéo. gersois*, Auch, 47-85.

Ferry, D., Chr. Baysse et F. Juillard (1990) : "Touget (Gers) et le développement du commerce romain", in : *Actes X^e et XI^e joumées archéologues gersois*, Auch, 150-168.

Gardes, Ph. (1990) *: Structures d'habitat de plein air du Bronze final à la fin de l'âge du Fer entre Garonne et Èbre. Inventaire critique et éléments pour l'élaboration de synthèses régionales*, Mémoire de DEA.

— (1999) : "L'*oppidum* d'Esbérous à Éauze (Gers), Bilan des recherches 1996-1997", in : *Actes de la XX^e journée des archéologues gersois*, *Gimont 1998*, Auch, 30-45.

— (2000) : "Trois années de recherches sur l'oppidum d'Esbérous, à Éauze (Gers)", *Bulletin de l'AFEAF*, 22-25.

— (2001) : "Habitat, territoires et évolution sociale en Aquitaine durant le dernier millénaire av. J.-C", in : Berrocal-Rangel & Gardes, dir. 2001, 117-135.

— (2002) : "Territoires et organisation politique de l'Aquitaine pré-augustéenne. Pour une confrontation des sources", in : *Territoires des peuples et des oppida d'Europe occidentale (Actes du colloque de l'AFEAF)*, Martigues, 48-65.

— (à paraître) : "Les origines de la ville chez les Aquitains. Nouvelle approche".

Gardes, Ph., dir. (2002) : *Oppida, formes de l'habitat et culture matérielle du deuxième âge du fer dans le Gers et ses marges*, DFS de Prospection thématique, SRA de Midi-Pyrénées, I-II.

Gardes, Ph., dir. (2003) : *Oppida, formes de l'habitat et culture matérielle du deuxième âge du fer dans le Gers et ses marges*, DFS de Prospection thématique, SRA de Midi-Pyrénées.

Geay, A. et M. Cantet (1977) : "Les épées à antennes du Gers", *Revue de Comminges*, 90, 19-25.

Lapart, J. et C. Petit (1993) : *Le Gers*, Carte Archéologique de la Gaule, Paris.

Larrieu-Düler, M. (1973) : "Les puits funéraires de Lectoure", *Mém. Soc. Arch. du Midi de la France*, 38, 9-67.

Lartet, L. (1882) : "Note sur la position de Belsinum", *Bull. Soc. Arch. du Midi de la France*, 9, 29-30.

Laüt, L., C. Petit-Aupert et Ph. Vergain (2005) : "Paysages agraires en Aquitaine au début de l'Empire, quelques exemples régionaux", in : *L'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale à l'époque julio-claudienne. Organisation et exploitation des espaces provinciaux, Actes du IV^e Colloque Aquitania (Saintes, septembre 2003)*, Bordeaux, 329-364.

Mohen, J.-P. (1980) : *L'âge du Fer en Aquitaine*, MSPF, 14.

Péré, A. (1962) : "Les fouilles du plateau de Sioutat à Roquelaure", *Bull. Gers*, 63, 310-311.

Petit, C. (1990) : "La prospection archéologique dans la vallée de l'Arrats (Gers et Tarn-et-Garonne). Approche d'un espace rural de l'Aquitaine méridionale", *Aquitania*, 7, 53-79.

Petit, C. et P. Sillières (1990) : "Lectoure", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, 2^e Colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 sept. 1990*, Aquitania Suppl. 6, 99-106.

Petit-Aupert, C. (1997) : *Le milieu rural dans l'Aquitaine méridionale entre Garonne et Pyrénées pendant l'Antiquité et le haut Moyen Âge : méthodes de prospection*, Doctorat, Université de Bordeaux 3.

— (1998) : "Les campagnes du Lectourois pendant l'Antiquité", *BSAG*, 4^e trimestre, 445-467.

Roux, D. (1990) : *Protohistoire des piémonts pyrénéens occidentaux. Le Bronze final et les phases anciennes du premier âge du Fer entre Garonne et Èbre*, thèse nouveau régime.

Schaad, D. et M. Vidal (1992) : "Origines et développement urbain des cités de Saint-Bertrand-de-Comminges, d'Auch et d'Eauze", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, 2^e Colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 sept. 1990*, Aquitania Suppl. 6, 211-221.

Sillières, P. (2002) : "Les campagnes", *Tolosa,* in : *Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Coll. Efr, 281, 373-400.

Teulières, C. (1987) : "Quoi de neuf à la Gravette ?", *Isle était*, 2, 13-24.

Tranier, E. (1998) : "Objets remarquables découverts récemment dans le canton de Samatan (Gers)", *Archéo en Savès*, 13, 87-100.